

La commune aux 11 villages

Bulletin municipal 2023





La ferme multi-médailée
de la rue de la Forge

10-09-2023 13h



Bulletin municipal 2023



Sommaire

1 - Etat civil.....	p 5
2 - Mairie et services.....	p 6-11
3 - Les travaux.....	p 12
4 - Délibérations du conseil municipal.....	p 13-16
5 - Le réseau d'eau.....	p 17-19
6 - Urbanisme.....	p 20
7 - Plan Local d'Urbanisme.....	p 21
8 - Les écoles du RPI.....	p 22-26
9 - Activités de la communauté de communes.....	p 27-28
10 - Le SYDEM Dômes et Combrailles.....	p 29
11 - Office de tourisme.....	p 30-31
12 - Services d'aide aux personnes.....	p 32-33
13 - Infos diverses.....	p 34-36
14 - Mots des associations.....	p 37-48
16 - Annuaire des associations et calendrier des manifestations.....	p 49-51
17 - Rétrospective 2023.....	p 52-56

Le mot du maire,

En ce début d'année, voici le moment de vous présenter le bulletin municipal de l'année 2023.

Nous sommes à mi-mandat. C'est l'occasion de faire le point sur les réalisations et les projets de la municipalité. L'engagement que nous avons pris, auprès de vous, en allant à votre rencontre concernait notamment le cadre de vie des habitants :

Comme promis, afin de permettre à l'équipe municipale de maîtriser le contrôle de l'urbanisation de la commune, et de favoriser un urbanisme de qualité, le Conseil Municipal a engagé les démarches pour la mise en place d'un plan local d'urbanisme.

Pourquoi ? Harmoniser le développement de l'habitat en préservant le cadre de la vie des habitants, les espaces affectés aux activités agricoles, mais aussi les sites et paysages naturels.

Comment ? Nous souhaitons une démarche collective. Plusieurs ateliers participatifs se sont déroulés, auxquels vous avez pu participer. Des réunions avec les personnes publiques associées nous aident à avancer, dans le respect des politiques nationales et territoriales d'aménagement, mais aussi des spécificités de la commune.

La salle des fêtes a été réhabilitée. Son utilisation est améliorée grâce à une meilleure isolation et à une acoustique performante. L'accessibilité des personnes à mobilité réduite a été repensée ; c'est ainsi que l'agence postale communale a été déplacée à côté de la bibliothèque, facilitant son accès aux PMR mais aussi aux jeunes parents.

Des travaux importants se sont également déroulés, afin d'améliorer votre cadre de vie et votre sécurité : l'amélioration du réseau d'eau potable, la réfection de la voirie communale, des mesures prises pour la défense contre l'incendie.

Cet engagement va se poursuivre en 2024 : continuation de l'amélioration du réseau d'eau potable, diagnostic du réseau d'assainissement collectif, sécurité routière.

Concernant les réseaux d'eau potable et assainissement, une réflexion importante est engagée par la communauté de communes Dômes Sancy Artense, dans le cadre du transfert de compétence en 2026.

Comme vous pouvez le constater, les travaux sont nombreux et les dossiers complexes. Je remercie particulièrement tous les membres du Conseil Municipal, adjoints et conseillers municipaux, pour leur engagement.

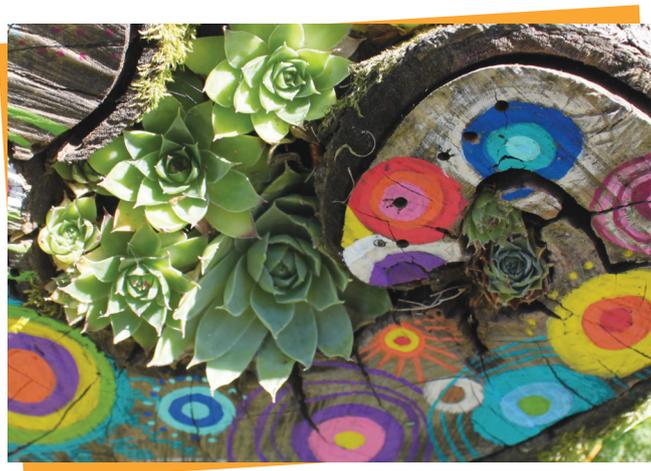
Merci aux agents communaux pour leur investissement quotidien à votre service :

- Sophie, au service administratif, Chantal, à l'agence postale communale,
- Stéphane, aux services techniques
- Aldina, Chantal, Francine et Lucie, à l'école et la cantine.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin, et vous adresse en mon nom, et au nom de l'équipe municipale, tous nos vœux pour l'année 2024.

Bien à vous,

Michelle GAIDIER



LES NAISSANCES

Maxence SAINT-JOANIS, Le Bourg	7 Janvier 2023
Léon, Jean JOUBERT, Juegheat	4 Février 2023
Charlotte FOURNIER, Voissieux	21 Mars 2023
Ylona, Elyne LACROIX BONHOMME, Le Bourg	24 Mars 2023
Mathilian, Nathan, Kaëlan VALLEIX, Olmont	7 Avril 2023
Lya, Julia BOUCHERET, Le Bourg	25 Mai 2023
Eliott, Pierre, Alain PORTIER, Le Bourg	28 Juin 2023
Jeanne, Ailsa SIMONNET, Le Bourg	19 Octobre 2023

LES MARIAGES

Laurette, Cécile VALLEIX Et François-Xavier, Marie, Joseph MOUSQUET	29 Avril 2023
Mélanie, Mylène, Martine CHOMILIER Et Cédric, Bernard CHABRILLAT	30 Juin 2023
Victoria Alexandra Véronique VÉLINE Et Quentin Félix Marius SANTENARD	5 Août 2023

DECES (habitants)

Yves, Guy, Antoine MIGNOT	4 Janvier 2023
Joseph, Guy, Antoine LASSALAS	26 Janvier 2023
Jean-Marie, Michel BONY	29 Janvier 2023
Paulette, Anna, Pierrette MONIER veuve BONNET	18 Juin 2023
Alice, Marinette BONY	18 Juin 2023
Sébastien VAZEILLES	19 Juin 2023
Jean-Pierre COUGOUL	6 Juillet 2023
Paul, Jean-Marie VALLEIX	18 Juillet 2023
Lucienne, Micheline, Jeanne ROUX veuve GAILLOT	18 Juillet 2023
François, Noël, Christian ROUSSET	8 Septembre 2023

DECES (hors commune)

Marie-Louise, Joséphine BRUN veuve NEYRIAL	20 Octobre 2023
Jean-Claude ONDET	13 Février 2023
Jean, Marie, Pierre VERGNETTE de la MOTTE	26 Septembre 2023

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

CHARRE Mickaël et LUSINCHI Audrey - Polagnat
CHATELLIER Charlotte – Le Bourg
FERNANDEZ Orlando CHABRIER Mathilde – Le Bourg
GARNIER Marc et RICHAUD Clémence – Les Mouillards
GUYONNET Frédéric – Le Bourg
MARTIN Benoît - Juegheat
MOREL Anne-Sophie COMBES FLORET Alison - Olmont
PELLISSIER Hugo et GINESTE Tiphonie – Le Bourg
PERINI Hugo ARTIGAUD Elodie – Le Bourg
POILROUX Jacques et Christine – Le Bourg
RIBEIRO Cyrielle et HERY Alexis – Le Bourg
VERNADAT Cédric et CAMPAGNE Mélanie – Le Bourg

COORDONNÉES DE LA MAIRIE

Tél : 04 73 65 80 79

mairiestbonnetpresorcival@wanadoo.fr

	SECRETARIAT DE MAIRIE	PERMANENCE DU MAIRE	AGENCE POSTALE
Lundi	15h00 – 17h00	17h00 – 18h30 sur RDV	16h45 – 18h30
Mardi	10h00 – 12h00		16h45 – 18h30
Mercredi		17h00 – 18h30 sur RDV	16h30 – 18h30
Jeudi	10h00 – 12h00		16h45 – 18h30
Vendredi			16h45 – 18h30
Samedi		10h00 – 12h00	9h30 – 12h00

En dehors de ces horaires le Maire reçoit sur rendez-vous.

OUTILS DE COMMUNICATION

Retrouvez toutes les informations et actualités de la commune sur : www.mairie-saintbonnetpresorcival.fr

Application mobile pour les actualités :



L'ÉQUIPE MUNICIPALE

- ◆ Maire : Michelle GAIDIER, Conseillère communautaire
- ◆ 1^{er} Adjoint : Jérôme ANDAN
- ◆ 2^{ème} Adjoint : Jean-François ANDANSON, Conseiller communautaire
- ◆ 3^{ème} Adjointe : Carine MIGNOT
- ◆ Conseillers municipaux : Magali BLOT, Jean-Claude CHABORY, Pascal GONDEAU, Christophe MALLET, Antony MOREL, Sylvie MOULY, Frédéric SOUSA.

PERSONNELS SALARIÉS DE LA COMMUNE

- ◆ Secrétariat de Mairie : Sophie MEYER.
- ◆ Employés municipaux : Stéphane ROUSSET, Francine PONCET.
- ◆ Aides maternelles : Chantal DECLOITRE, Aldina MONTEIRO, Lucie ECLACHE.

CANTINE

La gestion est assurée par la commune, les repas sont préparés par Francine PONCET. Elle est aidée au service par Aldina MONTEIRO.

Des menus variés, équilibrés et validés par une nutritionniste, sont proposés aux enfants. Ils découvrent ainsi différents saveurs, en conformité avec la loi Agriculture et Alimentation (EGalim) du 30 octobre 2018 qui impose pour les restaurants collectifs de s'approvisionner avec au moins 50% de produits locaux ou sous signes d'origine et de qualité dont 20% issus de l'agriculture biologique.

Garderie

La gestion est assurée par la commune. Les enfants sont surveillés à tour de rôle par Chantal DECLOITRE et Aldina MONTEIRO.

Les enfants sont accueillis lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h50 Le matin et de 16h30 à 18h30 le soir.

Ecole maternelle (04 73 65 80 78)

- ◆ **Directrice** : Isabelle MOYEN
- ◆ **Equipe éducative** : Maryse VELUT, assistée de Chantal DECLOITRE pour la classe de PS/MS (petite et moyenne-section) ; Isabelle MOYEN et Samantha BATIFOY, assistées de Lucie ECLACHE pour la classe de PS/GS (petite et grande sections) et de Aldina MONTEIRO.
- ◆ **Coordonnées** : 04.73.65.80.78 / ecole.st-bonnet-pres-orcival.63@ac-clermont.fr

Agence postale (04 73 65 88 20)

Depuis le 9 septembre 2023, Chantal DECLOITRE vous accueille dans la nouvelle agence postale située à côté de la bibliothèque.

Lundi	16h45 – 18h30
Mardi	16h45 – 18h30
Mercredi	16h30 – 18h30
Jeudi	16h45 – 18h30
Vendredi	16h45 – 18h30
Samedi	9h30 – 12h00

Correspondants locaux pour la presse écrite

« Le Semeur Hebdo » : Camille FROMENT 06 78 02 09 58 – camille.froment@hotmail.fr

Service de Gestion Comptable - Finances Publiques

Le recouvrement des produits locaux (cantine, garderie, eau...) et la gestion des collectivités locales sont assurés par Le Service de Gestion Comptable d'Issoire, 3 Boulevard Léon Blum - 63500 ISSOIRE Cédex
Tél. 04 73 89 76 00

Pour payer en espèces ou en carte bancaire dans la limite de 300€ rendez-vous chez votre buraliste agréé :
Camping de la Haute-Sioule - 59, route de la Sioule - 63210 Saint-Bonnet-près-Orcival.

Communauté de communes Dômes Sancy Artense

Tél. 04 73 65 87 63

Adresse : 23, route de Clermont - B.P. 15 - 63210 ROCHEFORT-MONTAGNE

Fax : 04 73 65 85 10

Mail : accueil@domes-sancyartense.fr

Site internet : www.domes-sancyartense.fr

Bulletin municipal 2023

Déchetterie de Rochefort-Montagne

Tél. 04 73 65 90 99

Ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Les 4 déchèteries du SYDEM Dômes et Combrailles (les Ancizes, Giat, Pontaurmur et Saint-Ours-les-Roches) sont équipées d'un système de gestion informatisée. Aussi, chaque habitant du territoire se rendant en déchèterie devra présenter sa carte d'accès au gardien avant tout dépôt. Pour les habitants qui n'auraient pas encore fait leur demande de carte d'accès, veuillez vous connecter sur <https://www.sydem-domescombrailles.fr/>

Pour toute question, vous pouvez contacter le SYDEM au **04 73 73 16 83**

Plateforme de broyage

Rue du stade - Nébouzat, ouvert tous les samedis de 9h à 12h sauf Janvier et Février.

Service de fourrière animale

La municipalité ainsi que les habitants de la commune peuvent faire appel à l'association ANIDOME lors de l'observation de maltraitances ou de manques de soin à animaux domestiques, en particulier des chats.

Pour faire un signalement, vous pouvez contacter la mairie de Saint Bonnet près Orcival ou directement l'association anidome :

Mail : anidome63@gmail.com

Site web : anidome.wixsite.com/association-anidome

06 27 27 16 38



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES	A tout moment de l'année, vous pouvez venir en mairie muni de : <ul style="list-style-type: none"> • une pièce d'identité et un justificatif de domicile NB : Les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office sur la liste électorale
RECENSEMENT MILITAIRE	Filles et garçons âgés de 16 ans doivent impérativement se faire recenser le mois de leur anniversaire à la mairie de leur commune. Venir muni de sa carte d'identité et du livret defamille des parents. Une attestation leur sera remise. NB : Entre la date de son recensement et celle de ses 18 ans, il participera à une journée nommée « journée défense et citoyenneté (J.D.C.) ».
DELIVRANCE DES COPIES INTEGRALES OU EXTRAITS AVEC FILIATION D'ACTES	Les personnes ayant le droit d'obtenir ces documents sont les suivantes : la personne titulaire de l'acte, ses ascendants (parents, grands-parents), ses descendants (enfants, petits-enfants), son conjoint, son représentant l'égal (tuteur...). On peut les obtenir en s'adressant à la mairie qui a établi l'acte. Lorsque l'acte concernant un français a été établi à l'étranger, la demande doit être adressée au Service central d'état civil du Ministère des Affaires Etrangères, 11 rue de la maison blanche, 44941 NANTES Cédex 9.
PACTE CIVIL DE SOLIDARITE (PACS)	Depuis le 1 ^{er} novembre 2017 les pactes civils de solidarité (Pacs) sont transférés à l'officier de l'état civil de la mairie du lieu de résidence commune. Le Maire de votre commune peut désormais procéder à l'enregistrement du Pacs. A noter qu'il est toujours possible de se pacser devant un notaire.
CHANGEMENT DE PRENOM	Il est possible de demander à changer de prénom en justifiant d'un intérêt légitime. Pour cela rendez-vous à la mairie du lieu de résidence ou du lieu de naissance.
DELIVRANCE D'UN SECOND LIVRET DE FAMILLE	Un second livret de famille peut être délivré en cas de perte, vol ou destruction, ou lorsque l'un des titulaires en est dépourvu, notamment en cas de divorce ou de séparation.
CNI / PASSEPORT	S'adresser à la Mairie de Rochefort-Montagne et prendre rendez-vous au 04 73 65 39 03
EN CAS DE : CHANGEMENT DE DOMICILE CHANGEMENT DE LOCATAIRE	Les nouveaux arrivants, les habitants qui déménagent, les propriétaires ou les locataires doivent faire la démarche de signaler en mairie tout changement de domicile.
LIENS UTILES	Infos administration : Tel : 3939 ou www.service-public.fr Plan du cadastre : www.cadastre.gouv.fr
TELE-ASSISTANCE	Service proposé aux personnes âgées isolées d'au moins 65 ans et aux personnes reconnues handicapées par la commission des droits et de l'autonomie à plus de 80%. Le dossier d'abonnement est disponible à la mairie du lieu de résidence. La redevance est calculée en fonction des revenus du bénéficiaire.
	L'espace France Services de Rochefort-Montagne : un lieu unique pour vos démarches administratives et numériques : santé, logement, justice, formation, emploi, retraite, finances publiques, handicap, action sociale, mobilité... mds.rochefort-sancy@puy-de-dome.fr / 04 73 65 89 50 / 07 61 29 47 45
AIDE A DOMICILE	Des aides à domicile aident pour le ménage, la préparation des repas, l'entretien du linge et assurent une compagnie, une aide dans les actes courants de la vie. Pour tout renseignement : CLIC «Senior-Montagne» au 04 73 65 20 89
PORTAGE de REPAS BUS DES MONTAGNES	Vous pouvez vous adresser à la Communauté Communes Dômes Sancy Artense au 04 73 65 87 63
ENFANCE EN DANGER 	Appelez le 119 - 24h/24h - 7 jours/7 www.allo119.gouv.fr
VIOLENCES FAITES AUX FEMMES 	Appelez le 3919 - 24h/24h - 7 jours/7 Ecoute, informe et oriente les femmes victimes de violence ainsi que les témoins de violences faites à des femmes.

LES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION	ELU RESPONSABLE	ELUS PARTICIPANTS
URBANISME - HABITAT - EAU ET ASSAINISSEMENT	Jean-François ANDANSON	ANDAN Jérôme, BLOT Magali, CHABORY Jean-Claude, MALLET Christophe, MOREL Antony et MOULY Sylvie
BATIMENT COMMUNAUX VOIRIE - TRAVAUX	Jérôme ANDAN	ANDANSON Jean-François, MALLET Christophe, CHABORY Jean-Claude, MOREL Antony et MOULY Sylvie
CADRE DE VIE - PATRIMOINE ENVIRONNEMENT - TOURISME - CULTURE	Michelle GAIDIER	MIGNOT Carine, BLOT Magali, GONDEAU Pascal, MOULY Sylvie et SOUSA Frédéric
SPORT - JEUNESSE VIE ASSOCIATIVE	Jean-François ANDANSON	ANDAN Jérôme, BLOT Magali, GONDEAU Pascal, SOUSA Frédéric
VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE - ECOLE GARDERIE - CANTINE	Carine MIGNOT	ANDANSON Jean-François, GONDEAU Pascal
ECONOMIE - COMMERCE ARTISANAT - AGRICULTURE ET FORET	Frédéric SOUSA	BLOT Magali, CHABORY Jean-Claude, MOREL Antony
FINANCES - COMMUNICATION	Carine MIGNOT	ANDANSON Jean-François, BLOT Magali, GONDEAU Pascal, MALLET Christophe, MOREL Antony, MOULY Sylvie
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	Michelle GAIDIER	Titulaires : ANDAN Jérôme, ANDANSON Jean-François, MIGNOT Carine Suppléants : CHABORY Jean-Claude, MOREL Antony, MOULY Sylvie
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	Présidente : GAIDIER Michelle Vice-Présidente : MOULY Sylvie	Membres élus : ANDANSON Jean-François, MIGNOT Carine Membres nommés : MARTIN Martine, PATTERSON Forrest, VAISSAYRE Bernadette
PARC DES VOLCANS D'AUFVERGNE	Titulaire : Sylvie MOULY	Suppléant : Christophe MALLET
SYDEM Dômes et Combrailles	Michelle GAIDIER et Jean-Claude CHABORY	
EHPAD SAINTE-ELISABETH	Michelle GAIDIER	
SIVU EHPAD SAINTE-ELISABETH	Frédéric SOUSA	
A.D.M.R.	Jean-François ANDANSON	

TARIFS COMMUNAUX (au 1^{er} janvier 2024)

CIMETIÈRE	
Concession 5 m ²	300 euros
Concession 2,5 m ²	150 euros
COLUMBARIUM	
Pour une durée de 15 ans	300 euros
Pour une durée de 30 ans	600 euros
Pour une durée de 50 ans	800 euros
Plaque pour le columbarium	60 euros
Plaque pour le jardin du souvenir	60 euros
EAU	
Branchement eau	1 200 euros
Branchement assainissement	1 200 euros
Remise en service compteur	600 euros
Location du premier compteur	50 euros
Location compteur en cas de changement d'abonné en cours d'année	25 euros
Location compteurs suivants	17,50 euros
Prix du m ³ de 0 à 120m ³	1,05 euros
Prix du m ³ de 121 à 500m ³	0,90 euros
Prix du m ³ au delà de 500 m ³	0,55 euros
ASSAINISSEMENT	
Part fixe par abonné	30 euros
Part fixe en cas de changement d'abonné en cours d'année	15 euros
Part variable d'assainissement (à compter du 01-01-2022)	1,05 euro
SERVICE PÉRI-SCOLAIRE	
Cantine repas fréquent enfant	3,90 euros
Cantine repas occasionnel enfant	4,10 euros
Cantine repas personne extérieure	5,50 euros
Garderie du matin	1,35 euros
Garderie du soir	1,35 euros
SALLE DES FÊTES	
Habitant de la commune	150 euros
Habitant hors commune	350 euros
Caution de location salle	800 euros
Caution ménage	150 euros
Caution vidéoprojecteur + écran	100 euros

LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2023

BÂTIMENT MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Après plusieurs mois de travaux, le bâtiment de la mairie a été rénové :

- ◆ Dans la salle des fêtes : Remise aux normes électrique, amélioration de l'isolation phonique et thermique, acoustique, amélioration du rangement du matériel, équipement informatique et numérique
- ◆ Nouvelle agence postale : désormais à côté de la bibliothèque, au rez-de-chaussée, l'accessibilité est maintenant facilitée. Nouveau mobilier pour accueillir les habitants pouvant bénéficier des services de La Poste.

Coût des travaux hors taxes 250.579,96€

Subventions obtenues :

- Etat (Dotation d'équipement des Territoires Ruraux) 32.504€
- Conseil Départemental (Fonds d'Intervention Communal) - 60.008€
- Région Auvergne Rhône Alpes (Bonus relance) - 96.000€

TOTAL DES SUBVENTIONS (75% du coût des travaux) 188.512€

- Reste à charge de la commune 62.067,96€

RÉSEAU D'EAU POTABLE

En 2017, l'entreprise SAFEGE a réalisé l'étude diagnostique du réseau d'eau potable de la commune.

Afin d'améliorer ce réseau, des travaux de changement et renouvellement des canalisations sont réalisées progressivement chaque année. Après le secteur de Villejacques, ce sont les canalisations de la Route de Sioule qui ont été remplacées. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise COUDERT. Nous en avons profité pour remplacer certains compteurs datant de plus de 15 ans.

Coût des travaux hors taxes 40.225€

Subvention Conseil Départemental (30%) 12.067€

Reste à charge pour la commune 28.158€

DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

La défense contre l'incendie est essentielle pour la protection des habitants, en cas de sinistre.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.) a réalisé, pour le compte de la commune, une étude diagnostique qui nous a permis d'évaluer les travaux à réaliser.

En 2023, ont été réalisés :

- A Olmont, la mise en place d'une réserve enterrée de 36 m³. Elle permettra d'assurer, en cas d'incendie, la défense des villages d'Olmont et Vareilles.
- Dans le bourg, plusieurs poteaux incendie ont été remplacés avec, pour certains d'entre eux, la modification du diamètre des canalisations.

Coût des travaux : 43.525HT

En 2024, sera réalisée l'installation d'une plateforme d'aspiration à Polagnat (au bord du Sioulot), puis d'une réserve d'eau à Farges.



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL LISTE DES DELIBERATIONS 2023

(N'hésitez pas à consulter l'ensemble des procès-verbaux des séances en flashant de QR-Code ci-contre)



LA SEANCE DU 28 JANVIER 2023

Installation de composteurs

- **01** – Installation d'un composteur à proximité du restaurant scolaire par le SYDEM Dômes et Combrailles (3 bacs de 600 litres). Les frais sont intégralement pris en charge par le SYDEM.
- **02** – Installation d'un composteur à proximité de l'épicerie par le SYDEM Dômes et Combrailles (1 bac d'apport de 800 litre, 1 bac de maturation de 800 litres et 1 bac contenant du broyat de 600 litres). Les frais sont intégralement pris en charge par le SYDEM.

Territoire d'Énergie du Puy-de-Dôme

- **03** – Optimisation des systèmes de gestion d'éclairage public.
Coût total des travaux 7 900€ HT avec une participation de la commune 790€.

Personnel communal

- **04** – Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} février 2023.

Amende de police

- **05** – Demande d'aide financière : Sécurité routière Route des Rossignols, projet établi par le Direction Routière et d'Aménagement Territorial. Suite à des contrôle de vitesse effectués par le D.R.A.T. et vu d'amélioré la sécurité des habitants, des aménagements seront effectués.
Montant des travaux : 10 074€ HT.

Travaux

- **06** – En vue de financer les travaux à effectuer sur le mur de soutènement de l'église évalués à 140 000€ HT et hors frais d'études, une aide financière sera demandée :
 - D.E.T.R. pour 42 000€
 - Conseil Départemental (F.I.C.) pour 56 000€

Emprunt

- **07** – Recours à un prêt court terme de 188 000€ en attente du versement des subventions pour permettre le paiement des factures des travaux de réhabilitation de la mairie et de l'agence postale :
 - Taux fixe 3,60 %
 - Durée 12 mois

Boisements

- **08** – Une procédure de révision de la réglementation des boisements est en cours, l'enquête publique s'est tenue du 2 novembre au 2 décembre 2022. Le conseil municipal approuve le projet de réglementation des boisements. Avis favorable à la poursuite de la procédure.

Bulletin municipal 2023

LA SEANCE DU 3 MARS 2023

Finances

- **09** – Résidence Henri Serre : Révision annuelle du loyer de l'appartement n°2, loyer mensuel porté à 378,59€.
- **10** – Immeuble Rue du Sabotier : Attribution de l'appartement T2 moyennant le loyer mensuel de 390€.
- **11** – Programmation F.I.C. 2023-2026 :
 - Demande de subventions pour la réparation du mur de soutènement de l'église à hauteur de 59 808€.
 - Demande de subventions pour l'aménagement d'un local professionnel Rue du Sabotier à hauteur de 18 159,74€.
- **12** – Remboursement des participations familiales pour le transport scolaire année scolaire 2022-2023, le conseil accepte de rembourser en intégralité le montant de la dépense supportée par les familles pour l'année scolaire 2022/2023.
- **13** – Frais de fonctionnement R.P.I. 2022 : la somme de 10 885,05€ est remboursée par la commune de Vernines à la commune de Saint-Bonnet.
- **14** – Subventions aux associations pour l'année 2023 : le montant total des subventions versé aux associations sur leur demande s'élèvera à la somme maximum de 3 000€.
- **15** – Avenant n°1 – Marché de travaux Salle des fêtes :
 - Montant initial 227 166,96€ HT
 - Avenant n°1 : 7 703,67€ HT
 - Montant du marché avec l'avenant 234 870,63€ HT

Voirie – Eclairage public

- **16** – Désaffectation et déclassement d'une parcelle du domaine public (parcelle cadastrée AC 225).
- **17** – Désaffectation et déclassement d'une parcelle du domaine public (parcelle cadastrée ZN 183).
- **18** – Modification des statuts de Territoire d'Energie Puy-de-Dôme.

Cantine

- **19** – Modification du règlement intérieur des activités périscolaires.

Eau

- **20** – Approbation du rapport 2022 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.
- **21** – Approbation du rapport 2022 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.

Ressources humaines

- **22** – Suppression au tableau des effectifs d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet au profit d'un poste à temps complet.

Question diverses

- **23** – Modification du règlement intérieur du local des jeunes.

LA SEANCE DU 31 MARS 2023

Finances

- **24** – Taux d'imposition 2023 : Taxes foncières et taxe d'habitation :
 - taxe foncière pour les propriétés bâties : 32,98%
 - taxe foncière pour les propriétés non bâties : 62,80%
 - taxe d'habitation résidences secondaires: 9,45%
- **25** – Présentation et vote des comptes administratifs 2022.
- **26** – Approbation des comptes de gestion 2022.

14 - Délibérations du conseil municipal

- **27** – Affectation des résultats.
- **28/32** – Présentation et vote des budgets primitifs 2023.

Travaux

- **33** – Choix du bureau d'études pour l'étude géotechnique des travaux à réaliser sur le mur de soutènement de l'église, l'entreprise retenue est la société Hydrogéotechnique basée à la Roche-Blanche.

Ressources humaines

- **34** – Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité aux services techniques à compter du 24 avril 2023 pour une durée maximale de 12 mois sur une période de 18 mois.

LA SEANCE DU 12 MAI 2023

Finances

- **35** – Convention de financement dans le cadre du fonds pour l'innovation pédagogique avec le rectorat et l'académie : Projet multidimensionnel avec l'association Biloba et les écoles du R.P.I.
- **36** – Budget principal : Décision modificative n°1 pour le remplacement des tablettes numériques pour l'école maternelle.
- **37** – Attribution d'une subvention de 100€ pour l'association J9 Compagnie.
- **38** – Attribution d'une subvention de 450€ pour la Bibliothèque Mille et une pages.
- **39** – Attribution d'une subvention de 600€ pour l'association Le Lien.
- **40** – Attribution d'une subvention de 230€ pour l'association Au Pays des Noisettes.
- **41** – Attribution d'une subvention de 680€ à la Société de chasse.

Ressources humaines

- **42** – Autorisation de recrutement d'un agent contractuel remplaçant pour les besoins des différents services communaux.

Travaux Salle des fêtes

- **43** – Révision du règlement intérieur et des conventions de prêts et de locations de la salle des fêtes rénovée.
- **44** – Mise en place du tarif de location pour le vidéoprojecteur et l'écran lors des prêts et des locations de la salle des fêtes, le montant est fixé à 20€.

LA SEANCE DU 9 JUIN 2023

Finances

- **45** – Formalisation du passage à la nomenclature M57 après avis du comptable public.
- **46** – Budget Assainissement : Décision modificative n°1 pour abonder la ligne de recettes annulées sur exercice antérieur.

Domaine public

- **47** – Vente de biens de section au Moulin de Villejacques (parcelle cadastrée section ZD n°173) au profit d'administrés déjà propriétaires de parcelles contigües.

LA SEANCE DU 21 JUILLET 2023

Domaine public

- **48** – Demande d'acquisition d'une partie du domaine public dans le village de Voissieux par un administré. Le conseil municipal accepte sur le principe et fixe le tarif à 6€/m².

Personnel communal

- **49** – Renouvellement d'un contrat à durée déterminée de 25 heures annualisées pour les besoins de l'école.

Bulletin municipal 2023

- **50** – Renouvellement d'un contrat à durée déterminée de 21 heures annualisées pour les besoins de la cantine.
- **51** – Création d'un contrat à durée indéterminée de 23 heures annualisées pour les besoins de l'école.
- **52** – Création d'un contrat à durée indéterminée de 11,50 heures pour les besoins de l'agence postale.

Finances

- **53** – Résidence Henri Serre : Révision annuelle du loyer de l'appartement N°3, loyer mensuel porté à 248,39€.
- **54** – Résidence Henri Serre : Révision annuelle du loyer de l'appartement N°1, loyer mensuel porté à 381,81€.
- **55** – Immeuble Rue du Sabotier : Révision annuelle du loyer de l'appartement T3, loyer mensuel porté à 448,81€.
- **56** – Immeuble Rue du Sabotier : Révision annuelle du loyer de l'appartement T4, loyer mensuel porté à 606,92€.
- **57** – Validation des dossiers de demande de remboursement du transport scolaire aux familles.
- **58** – Transfert comptable d'une partie des charges du personnel vers les budgets annexes de l'eau et de l'assainissement :
 - 7 600,00€ sera supporté par le budget annexe de l'eau.
 - 1 900,00€ sera supporté par le budget annexe de l'assainissement.

LA SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2023

- **59** – Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux.

LA SEANCE DU 27 OCTOBRE 2023

- **60** – Demande de subvention et attribution d'abris bus par la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les abris bus seront installés à Vareilles, à Juegheat et dans le bourg.
- **61** – Adhésion Pôle Santé au Travail du centre de Gestion du Puy-de-Dôme.
- **62** – Sécurité routière Route des Rossignols, le conseil municipal valide la pose de chicanes par marquage au sol, la pose de panneaux « Cédez le passage » à l'intersection Rue des Fontes de Saint Bonnet – Rue de la Font des Blés, et l'instauration d'une vitesse limitée à 30km/h Route des Rossignols et Route de la Vallée.
- **63** – Adhésion au groupement de commandes pour les études portant sur le changement des chaudières fioul et propane.
- **64** – SEGILOG – Renouvellement du contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services.
- **65** – Salles communales : Mise en place de conventions avec les associations.
- **66** – Suppression d'emploi avec création simultanée (21/35^{ème}) pour les besoins du service de restauration scolaire.
- **67** - Désaffectation et déclassement d'une parcelle du domaine public, parcelle cadastrée section ZD n°389 au Moulin de Villejacques.

LA SEANCE DU 7 DÉCEMBRE 2023

- **68** – Délégation du Conseil Municipal au Maire, ajout d'un point manquant à la délibération du 2 juin 2020 concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres.
- **69** - Budget principal : Décision modificative n°2 pour abonder le chapitre 12 en dépenses de fonctionnement.
- **70** – Budget principal : Décision modificative n°3 pour intégrer les frais d'études de la Défense Extérieure Contre l'Incendie.
- **71** – Tarifs communaux au 1^{er} janvier 2024.
- **72** – Projet d'acquisition d'un immeuble avec l'EPF Auvergne : maintien du projet d'acquisition des parcelles cadastrées section AC n°82 et n°84 dans le bourg.
- **73** – Demandes d'aides financières 2024 : la demande de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2023 ayant été refusée en 2023 sera déposée à nouveau en 2024.

16 - Délibérations du conseil municipal

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : ST BONNET PRES ORCIVAL

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2022 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.</p>	<p>A</p> <ul style="list-style-type: none"> A : Eau de bonne qualité B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 5 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 76 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : PRADES BAS AVAL SUD (GALERIE). L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 170 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « MAIRIE DE ST BONNET PRES ORCIVAL ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « MAIRIE DE ST BONNET PRES ORCIVAL »</p>	<p>BACTÉRIOLOGIE</p> <p>A Très bonne qualité</p> <p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p> <p>Nombre de prélèvements : 15 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2020, 2021, 2022</p>
	<p>NITRATES</p> <p>A Très bonne qualité</p> <p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p> <p>Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 6,7 mg/L Valeur maxi : 7,1 mg/L</p>
	<p>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</p> <p>A Très bonne qualité</p> <p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p> <p>Nombre de prélèvements : 1 Nombre de mesures : 17 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 microgramme/L</p>
	<p>ARSENIC</p> <p>A Très bonne qualité</p> <p>Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.</p> <p>Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 microgramme/L Valeur maxi : 0 microgramme/L</p>

Quelques conseils

<p>ABSENCE</p>	<p>Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p>
<p>SAVEUR-COULEUR</p>	<p>Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.</p>
<p>CHLORE</p>	<p>Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</p>
<p>SÉCHERESSE</p>	<p>En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.</p>

Pour aller plus loin

	<p>Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr</p>
--	---

Édité le 26/04/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : VILLEJACQUES

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2022 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.</p>	<p>A</p> <ul style="list-style-type: none"> A : Eau de bonne qualité B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 5 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 25 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																								
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : VILLEJACQUES AMONT (GALERIE), VILLEJACQUES AVAL (GALERIE). L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente 120 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « MAIRIE DE ST BONNET PRES ORCIVAL ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « MAIRIE DE ST BONNET PRES ORCIVAL »</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td> <td></td> <td> Nombre de prélèvements : 15 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2020, 2021, 2022 </td> </tr> <tr> <th>NITRATES</th> <th>A</th> <th>Bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td> <td></td> <td> Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 13,8 mg/L Valeur maxi : 15 mg/L </td> </tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</td> <td></td> <td> Nombre de prélèvements : 1 Nombre de mesures : 61 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 microgramme/L Année prise en compte : 2020 </td> </tr> <tr> <th>ARSENIC</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.</td> <td></td> <td> Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 microgramme/L Valeur maxi : 0 microgramme/L Année prise en compte : 2020 </td> </tr> </tbody> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 15 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2020, 2021, 2022	NITRATES	A	Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 13,8 mg/L Valeur maxi : 15 mg/L	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 1 Nombre de mesures : 61 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 microgramme/L Année prise en compte : 2020	ARSENIC	A	Très bonne qualité	Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.		Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 microgramme/L Valeur maxi : 0 microgramme/L Année prise en compte : 2020
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité																							
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 15 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2020, 2021, 2022																							
NITRATES	A	Bonne qualité																							
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 13,8 mg/L Valeur maxi : 15 mg/L																							
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité																							
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 1 Nombre de mesures : 61 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 microgramme/L Année prise en compte : 2020																							
ARSENIC	A	Très bonne qualité																							
Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.		Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 microgramme/L Valeur maxi : 0 microgramme/L Année prise en compte : 2020																							
<p>Quelques conseils</p> <p>ABSENCE  Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p> <p>SAVEUR-COULEUR  Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.</p> <p>CHLORE  Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</p> <p>SÉCHERESSE  En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.</p>	<p>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>DURETÉ</th> <th>Eau douce</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Une eau douce (très peu calcaire) est susceptible de dissoudre les métaux des canalisations.</td> <td> Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 7,29 °f Valeur maxi : 7,56 °f </td> </tr> </tbody> </table>	DURETÉ	Eau douce	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Une eau douce (très peu calcaire) est susceptible de dissoudre les métaux des canalisations.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 7,29 °f Valeur maxi : 7,56 °f																				
DURETÉ	Eau douce																								
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Une eau douce (très peu calcaire) est susceptible de dissoudre les métaux des canalisations.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 7,29 °f Valeur maxi : 7,56 °f																								
<p>Pour aller plus loin</p> <p> Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr</p>																									

Édité le 26/04/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : VOISSIEUX JUEGHEAT

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2022 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.</p>	<p>A</p> <ul style="list-style-type: none"> A : Eau de bonne qualité B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 8 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 38 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																								
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : RIBEYRE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle n'est pas traitée.</p> <p>Votre réseau alimente 70 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « MAIRIE DE ST BONNET PRES ORCIVAL ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « MAIRIE DE ST BONNET PRES ORCIVAL »</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td> <td></td> <td> Nombre de prélèvements : 9 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2020, 2021, 2022 </td> </tr> <tr> <th>NITRATES</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td> <td></td> <td> Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 3,75 mg/L Valeur maxi : 3,8 mg/L </td> </tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</td> <td></td> <td> Nombre de prélèvements : 1 Nombre de mesures : 17 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 microgramme/L Année prise en compte : 2021 </td> </tr> <tr> <th>ARSENIC</th> <th>A</th> <th>Très bonne qualité</th> </tr> <tr> <td>Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.</td> <td></td> <td> Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 microgramme/L Valeur maxi : 0 microgramme/L Année prise en compte : 2021 </td> </tr> </tbody> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 9 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2020, 2021, 2022	NITRATES	A	Très bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 3,75 mg/L Valeur maxi : 3,8 mg/L	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 1 Nombre de mesures : 17 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 microgramme/L Année prise en compte : 2021	ARSENIC	A	Très bonne qualité	Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.		Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 microgramme/L Valeur maxi : 0 microgramme/L Année prise en compte : 2021
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité																							
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 9 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2020, 2021, 2022																							
NITRATES	A	Très bonne qualité																							
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 3,75 mg/L Valeur maxi : 3,8 mg/L																							
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité																							
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 1 Nombre de mesures : 17 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 microgramme/L Année prise en compte : 2021																							
ARSENIC	A	Très bonne qualité																							
Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.		Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 microgramme/L Valeur maxi : 0 microgramme/L Année prise en compte : 2021																							
Quelques conseils	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES																								
<p>ABSENCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.</p> <p>SAVEUR-COULEUR Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.</p> <p>CHLORE Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.</p> <p>SÉCHERESSE En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>DURETÉ</th> <th>Eau douce</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Une eau douce (très peu calcaire) est susceptible de dissoudre les métaux des canalisations.</td> <td> Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 2,15 °f Valeur maxi : 2,33 °f </td> </tr> </tbody> </table>	DURETÉ	Eau douce	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Une eau douce (très peu calcaire) est susceptible de dissoudre les métaux des canalisations.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 2,15 °f Valeur maxi : 2,33 °f																				
DURETÉ	Eau douce																								
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Une eau douce (très peu calcaire) est susceptible de dissoudre les métaux des canalisations.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 2,15 °f Valeur maxi : 2,33 °f																								
<p>Pour aller plus loin</p> <p> Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr</p>																									

Édité le 26/04/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

URBANISME

DÉCLARATION PRÉALABLE ou PERMIS DE CONSTRUIRE ?

DP : Déclaration préalable
PC : Permis de construire
SP : Surface plancher

Extension :
- 40m² : DP (si SP totale ≤ à 150 m²)
+ 40m² : PC
(en zone urbaine y compris les lotissements)

Garage si accolé à l'habitation :
- 40m² : DP (si SP totale ≤ à 150 m²)
+ 40m² : PC

Mur de clôture, clôture : DP
Portail : DP

Piscine :
≤ 10m², non couverte : aucune formalité sauf secteur protégé
≤ 100m², non couverte : DP
≤ 100m² avec couverture de moins de 1,80m de haut : DP
> 100m² : PC
Piscine Hors Sol, installée + 3 mois : DP

Toit, tuiles : DP
Remplacement à l'identique : aucune formalité sauf secteur protégé

Fenêtre de toit de type velux : DP

Photovoltaïque sur le toit : DP

Fenêtre, porte fenêtre :
Création, changement : DP
Remplacement à l'identique : aucune formalité sauf secteur protégé

Parabole :
> 1m : DP

Véranda, terrasses couverte :
≤ 40m² : DP (si SP totale ≤ à 150 m²)
+ 40m² : PC
(en zone urbaine y compris les lotissements)

Façades, ravalement, bardage : DP
Si teinte identique : aucune formalité sauf secteur protégé

Terrasse non couverte de plein pied (béton ou bois) :
Sans surélévation, quelle que soit la surface : aucune formalité sauf secteur protégé.
Surélevée - 5m² : aucune formalité sauf secteur protégé
Surélevée - 40m² : DP (si SP totale ≤ 150m²)
Surélevée + 40m² : PC
(en zone urbaine y compris les lotissements)

Cabane, abris de jardins, appentis :
< 5m² : aucune formalité sauf secteur protégé
≤ 20m² : DP
> 20m² : PC

Mobil-Home :
Strictement interdit sur un terrain privé (sauf sur tolérance durant la construction de sa maison)

POURQUOI UNE TAXE D'AMÉNAGEMENT ?

Votre projet de construction, d'agrandissement, de rénovation ou d'aménagement génère, dans la majorité des cas, une Taxe d'Aménagement (TA).

La TA comprend une part communale (3,00 %) finançant les équipements publics communaux et une part départementale finançant la protection et la gestion des espaces naturels et sensibles ainsi que les dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE).

Quel est son mode de calcul ?

Surface taxable créée	X	Valeur forfaitaire	X	Taux
Valeurs forfaitaires selon les catégories d'installations et d'aménagements soumis à la TA				
Type d'aménagement ou d'installation				Valeur forfaitaire
Construction				886 € par m ²
Emplacement de tente, caravane et résidence mobile de loisirs sur un terrain de camping ou une aire naturelle de camping				3 000 € par emplacement
Habitation légère de loisirs : Constructions démontables ou transportables, destinées à une occupation temporaire ou saisonnière à usage de loisirs.				10 000 € par emplacement
Piscine				200 € par m ²
Eolienne de plus de 12 m				3 000 € par éolienne
Panneau photovoltaïque fixé au sol				10 € par m ² de surface de panneau
Aire de stationnement extérieure				De 2 000 € à 5 000 € par emplacement (selon la délibération de la collectivité territoriale)

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) : AVANCÉES PAS À PAS

L'année 2023 aura été ponctuée de 17 réunions pour faire avancer le projet de PLU.

Les conseillers membres de la commission urbanisme se sont réunis à 12 reprises, 5 fois seulement entre eux, 7 fois accompagnés par le cabinet Géoscope qui a été choisi pour nous aider dans la construction de ce PLU. Il s'est agi de :

- ◆ Faire les dernières corrections sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) suite aux ateliers participatifs ainsi qu'à la présentation de ce dernier aux Personnes Publiques Associées (PPA),
- ◆ Travailler sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP),
- ◆ Elaborer le Zonage des zones constructibles,
- ◆ Et enfin sur le dernier trimestre écrire le Règlement du PLU.

Deux réunions ont eu lieu avec les « Personnes Publiques Associées » (Etat, Chambres Consulaires, Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, Conseil Départemental, etc.). Ces derniers sont associés régulièrement à notre démarche, afin qu'ils puissent nous faire part au fur et à mesure de leurs observations. Leur rôle est de nous aider à élaborer un projet qui soit en phase avec la réglementation ainsi que les autres documents qui se superposent à notre PLU : Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), etc.

Enfin, 3 rencontres invitaient les habitants à apporter leur contribution à ce projet afin de nous aider à co-construire un projet d'aménagement de notre commune à 10 ans, sur les bases d'une vision partagée. Ces trois ateliers participatifs ont eu lieu en janvier, avril et décembre :

- ◆ 13 janvier 2023 : atelier participatif pour contribuer au PADD et à la vision partagée de notre commune à 10 ans. Une quarantaine de participants ont pu travailler sur l'aspect souhaité des futures maisons, et également apporter leur vision sur les manières

de concilier l'habitat futur avec les activités économiques : agriculture, tourisme, etc.

- ◆ 7 avril 2023 : Ateliers participatifs pour contribuer aux OAP, sur des zones spécifiques du bourg ou des villages. Cet atelier a permis de compiler 21 documents papier, amendés d'observations réalisées en sous-groupes de 4 à 6 personnes. Ces documents ont ainsi donné une base de travail aux élus pour élaborer les OAP.
- ◆ Et le 9 décembre : invitation à ce que chacun.e prenne rendez-vous individuel avec la chargée d'étude de Géoscope, afin de faire part de ses projets personnels en matière d'urbanisme pour les prochaines années. 10 personnes ont pris rendez-vous à cette occasion.

Pour rappel, l'ensemble des actualités et compte-rendu sont régulièrement mis en ligne sur le site de la commune, rubrique « Mairie et Services / PLU ». N'hésitez pas à les consulter et apporter vos observations si besoin.

Et la suite ? Suite aux rencontres de fin d'année, il s'agira de préciser et retravailler les documents élaborés (OAP, règlement, zonage), justifier les règles et les impacts sur l'environnement, demander l'avis aux institutions (PPA, CDPENAF : Commission Départementale des Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers), procéder à l'enquête publique, et enfin arriver vers l'approbation du PLU ! Démarré début 2021, un projet de PLU se construit pas à pas.



Le « Zéro Artificialisation Nette », quelle incidence sur notre PLU ?

La loi climat et résilience du 22 août 2021 a fixé l'objectif d'atteindre le « zéro artificialisation nette des sols » (ZAN) en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) dans les dix prochaines années (2021-2030). Cela veut dire que partant du total urbanisé sur 2011-2020, nous avons le "droit" d'urbaniser au maximum 50% de cette surface pour la prochaine décennie en créant autant de logement que ceux créés entre 2011 et 2020. Toute la difficulté est de connaître les modalités exactes de calcul alors qu'on est en plein travail, et que les décrets d'applications ne sont effectifs que depuis le 27 novembre dernier. Cela veut dire que notre PLU, qui devrait être validé courant 2024, doit intégrer dans ses surfaces urbanisables l'ensemble des permis de construire validés depuis le 1^{er} janvier 2021 (qui grignotent donc déjà le potentiel des 50%).

LES ÉCOLES DU RPI AURIÈRES/SAINT BONNET PRÈS ORCIVAL/VERNINES

Le RPI a bénéficié cette année d'une ouverture de classe sur la commune d'Aurières.

Les équipes pédagogiques (rentrée 2023) :

A l'école maternelle de Saint Bonnet, M^{mes} Velut, Moyen et Batifoy accueillent 48 élèves de 3 à 6 ans : 21 petits (PS), 22 moyens (MS) et 5 grands (GS). Elles sont aidées dans leurs classes par Dina, Chantal et Lucie, employées par la commune.

A l'école élémentaire de Vernines, M^{mes} Labbée-Ischard, Labayle et Batifoy ont en charge 42 élèves répartis sur 2 classes : 21 CE2/CM2 et 21 CE1/CM1. Laura Delaire, AESH (Accompagnant d'élèves en situation de handicap) intervient également à l'école pour aider trois élèves ainsi que M^{me} Sandrine Lafarge, pour deux élèves.

A l'école élémentaire d'Aurières, M^{me} Mécénéro enseigne à 21 élèves (9 GS et 12 CE1) et M^{me} Baudry enseigne à 21 élèves (16 CP ET 5 CE1). M^{me} Sandrine Lafarge, AESH, intervient au sein de l'école pour aider deux élèves.

L'effectif total du RPI est cette année de 132 élèves.

ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

Les 3 écoles ont, comme chaque année, participé à de nombreux projets et sorties :

Ils ont assisté aux spectacles proposés par la communauté de communes Dômes Sancy Artense.

Atelier Kamishibai réalisé en classe en lien avec le spectacle



Les élèves d'élémentaire ont bénéficié d'un cycle « natation » à la piscine de Coubertin, Clermont-Ferrand pour l'école de Vernines, au bassin de La Bourboule pour les écoliers d'Aurières et Saint Bonnet. Ce sont les municipalités qui prennent en charge l'intégralité des séances (transport, entrées, MNS).

Cet hiver les élèves d'élémentaire ont eu le plaisir de partir skier au domaine du Guéry :

Le SMCTOM de Haute Dordogne est intervenu auprès des élèves de Vernines pour les sensibiliser au tri des déchets.

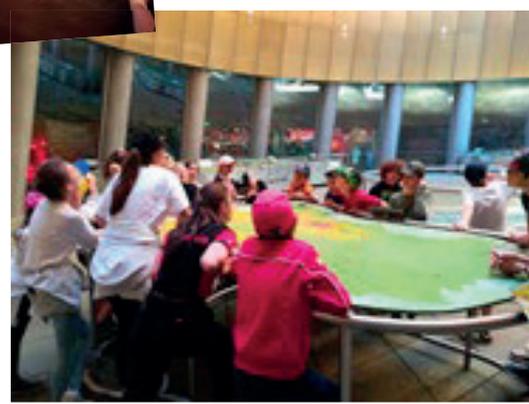


Dans le cadre d'une séquence d'apprentissage sur l'Union Européenne, la classe de CM1/CM2 a accueilli Mr Cyril Jousse, qui travaillait à la commission européenne à Bruxelles.

Au printemps, les élèves de Vernines sont montés à pied à Fonsalive afin d'assurer l'entretien de la Haie plantée l'année précédente avec l'aide des chasseurs de Vernines ainsi que la fédération de chasse du Puy de Dôme. Denis Ferry, président des chasseurs de la commune, nous a apporté son aide pour cette journée.



La sortie de fin d'année des élèves d'Aurières et Vernines s'est déroulée à Vulcania pour le plus grand plaisir des élèves qui ont pu assister à différents ateliers autour du volcanisme pour les plus grands, et sur le thème des dinosaures pour les plus jeunes. Les nombreuses attractions ont permis à tous d'approfondir leurs connaissances sur les volcans !



Les élèves de l'école maternelle se sont rendus au gymnase de Rochefort montagne pour faire du sport avec des élèves d'autres écoles de la communauté de communes. Ils ont fait des jeux collectifs, des jeux d'opposition, de la motricité, des jeux d'orientation, de l'athlétisme...



Tout au long de l'année, les élèves de l'école maternelle se sont investis dans le jardin partagé. En désherbant, ils ont pu observer les petites bêtes qui vivent dans le sol. En semant, ils observent les différentes formes de graines. Ils ont visité la cabane et ont pu profiter des bancs pour admirer la vue.



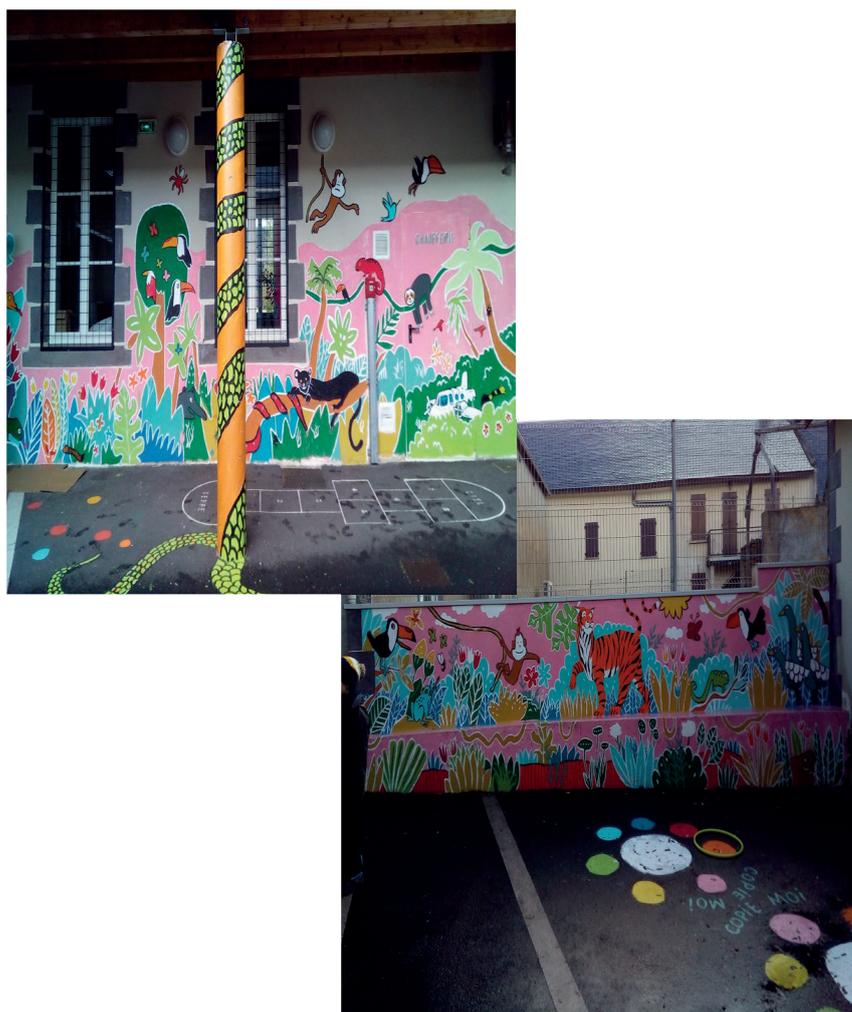
En fin d'année, les élèves de la maternelle ont travaillé sur les insectes. Ils sont ensuite allés visiter la Ruche des Puits et faire une balade artistique au chemin Fais'Art.

Le traditionnel spectacle de fin d'année, qui s'est déroulé dans la salle des fêtes d'Aurières, concernait cette année les classes d'élémentaire et avait pour thème « la Nature et l'Environnement ». Des chants, danses traditionnelles et acrosports ont été présentés par les élèves. Il était suivi d'une kermesse organisée par les parents de l'association RPI et Compagnie.

Pendant l'été, l'école d'Aurières a été magnifiquement -et bénévolement- décorée par Elza Lacotte et Charlotte Rodon, artistes illustratrices. Elles ont été aidées d'enfants et parents, et la peinture a été payée par la mairie : une jolie fresque murale sur le thème de la jungle orne désormais les murs de la cour.

L'occasion d'explorer ce thème avec les GS, en étude de la langue et en arts plastiques.

Tout a été mis en oeuvre pour accueillir dans les meilleures conditions les GS et la nouvelle classe : tapis et coussins pour un coin regroupement et repos, prêt de jeux et matériel éducatif par l'école de Saint Bonnet, prêt et achat de mobilier, pose d'étagères adaptées, achat d'albums, dons de jeux par les parents...Merci à tous.



ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

En début d'année scolaire, les élèves de la maternelle ont décoré le sol de la cour avec l'aide d'Elza Lacotte et Charlotte Rodon.



Ils assisteront à 2 spectacles organisés par la Communauté de Commune.

Les élèves des écoles d'Aurières et Vernines assisteront à un spectacle de La Communauté de Commune et à une sélection de Court-métrages.

Bulletin municipal 2023

Deux éducateurs sportifs de la Communauté de Communes interviendront dans les 3 écoles pour encadrer des séances de sport du mois de février au mois de juillet 2024.

Les séances de natation ont eu lieu dès la rentrée des classes pour l'école de Vernines, dès la rentrée de la Toussaint pour les écoliers d'Aurières (piscine de Coubertin).

Pour l'école de Saint Bonnet (MS/GS), les séances de natation devraient avoir lieu à la piscine de La Bourboule en fin d'année scolaire s'il y a suffisamment de parents agréés pour encadrer les élèves.

Une journée English Day aura lieu pour les élèves de cycle 3 de Vernines. Ils partiront à la rencontre des élèves de 6ème du collège de Rochefort Montagne en janvier 2024 et travailleront sur un thème commun autour d'ateliers pour favoriser les interactions dans la langue anglaise.

Les trois écoles ont pour projet commun cette année de travailler sur le thème « Nature/ école dehors et éducation à l'environnement/grimpe d'arbres ». Ce projet est mené en collaboration avec l'association Biloba et est financé par l'Education Nationale dans le cadre d'un projet « Notre Ecole Faisons La Ensemble ».

Dans le cadre de ce projet, les élèves se rendront une fois par mois en forêt, et également au jardin partagé



de la commune d'Aurières (pour les élèves de l'école d'Aurières) pour semer, planter, récolter ...

Cela donnera lieu à de nombreuses exploitations dans

différents domaines et sorties tout au long de l'année.

Les sorties de septembre et octobre 2023 des élèves de Vernines :



Les classes d'Aurières et Saint Bonnet ont fait de belles balades en forêt, avec ateliers sensoriels, grimpe d'arbre, envolées dans les hauteurs grâce à la fameuse « soucoupe », slackline, etc., le tout agrémenté de contes, légendes, observation d'oiseaux et de plantes, lecture de paysages sur place et en classe.



Le rendez-vous à ne pas manquer : la fête de l'Arbre, le samedi 22 juin 2024 en lien avec le projet Grimpe d'arbres. Le lieu de cet événement sera défini prochainement.

Les élèves se joignent à nous pour remercier les mairies, la Communauté de Communes, l'Association des parents d'élèves (RPI et compagnie) ainsi que tous les bénévoles qui participent à la vie des écoles.

Les enseignantes du RPI

Les infos de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense

La Communauté de Communes Dômes Sancy Artense propose aujourd'hui de nombreux services pour tous les habitants de ses 27 communes, que ce soit pour les familles, les enfants, les personnes âgées, etc.

Elle reste avant tout engagée dans le développement économique et touristique de son territoire, en favorisant l'accueil d'entreprises et en accompagnant les socio-professionnels.



N'hésitez pas à nous contacter et à vous renseigner !

Un numéro unique : **04 73 65 87 63**

Une adresse mail : **accueil@domes-sancyartense.fr**

Nos bureaux :

23 route de Clermont à Rochefort-Montagne / Route de Bagnols à La Tour d'Auvergne

Consultez le site internet : www.domes-sancyartense.fr

2024 sera une année sportive pour le territoire Dômes Sancy Artense !

Nous disposons de 2 sites de pratique des activités nordiques et de pleine nature, avec le **centre montagnard Cap Guéry** situé au Col du Guéry et **La Stèle, Espace Sport Nature** à La Tour d'Auvergne. Depuis 2023, le site de La Stèle a été réaménagé par la Communauté de Communes. Un nouveau bâtiment accueille les services (billetterie, location de matériel, renseignements touristiques, salles hors sac). Un espace ludique gratuit est dédié à l'apprentissage du ski, ski-roue, rollers, vélos, etc.

Nouveau : un espace biathlon unique dans la région ; il est possible avec ou sans neige de découvrir cette activité inédite avec tout le matériel et l'encadrement nécessaires.

Venez profiter de ces véritables terrains de jeux hors du commun pour les adeptes des sports de nature !



Plus d'informations : **www.lastele.com**

www.capguery.com

Les Jeux 2024 Dômes Sancy Artense nous attendent en juin prochain. Les élus intercommunaux ont souhaité organiser un événementiel d'envergure qui rassemble la population et les associations du territoire. Un Comité local d'organisation a été mis en place.

Retrouvez tous les informations en page suivante →

LES JEUX DOMES SANCY ARTENSE



L'accueil des Jeux Olympiques en France est un évènement unique, une opportunité exceptionnelle à saisir pour faire vivre dans notre territoire rural les bienfaits de la pratique sportive et les valeurs du sport.

Cet évènement se veut avant tout fédérateur du territoire Dômes Sancy Artense, visant à faire se rencontrer à travers des jeux les personnes qui y vivent et qui représenteront leur commune, dans un esprit de convivialité et de fraternité.

Le relais de la flamme à l'automne a été un véritable succès :

La flamme a parcouru plus de 180 km en marchant, en courant, à cheval, à vélo, en canoë pour visiter nos 27 communes afin de mettre en valeur notre territoire, ses associations sportives et de présenter à l'ensemble des habitants les modalités d'inscription et de participation aux JEUX 2024 Dômes Sancy Artense.

Ce passage était l'occasion également d'animer nos villages autour d'ateliers de découverte, d'initiation, de démonstration d'activités sportives.



Les épreuves en juin 2024 sous réserve d'inscription :

Du 1^{er} juin au 29 juin 2024, 33 épreuves seront proposées où chaque participant représentera son village (liste des épreuves disponible sur le site internet des jeux). Parmi ces 33 épreuves, la randonnée à pied et à vélo a pour objectif de mobiliser un maximum de participants. Les communes qui mobiliseront le plus grand nombre de participants au prorata de leurs habitants décrocheront l'une des trois médailles.

👉 Les inscriptions s'effectuent via le site internet : <https://jeux2024dsa.fr>

Une période de **pré-inscription** sera ouverte entre le **1^{er} décembre 2023 et le 1^{er} mars 2024**. Cette première phase de pré-inscription est très importante car elle va permettre au comité d'organisation de définir les épreuves définitives pour le mois de juin 2024. En l'absence de pré-inscription importante (minimum de 16 communes représentées par épreuve), les épreuves ne seront pas proposées sous forme compétitive mais sous forme d'atelier de découverte, d'animation.

La phase d'**inscription** définitive est prévue entre le **1^{er} avril 2024 et le 1^{er} mai 2024**.

Deux dates à retenir dès maintenant : le 1^{er} juin et le 29 juin 2024 :

La cérémonie d'ouverture se tiendra **au Guéry** le samedi 1^{er} juin en fin de journée et la cérémonie de clôture se déroulera **à la Stèle** le samedi 29 juin en fin de journée.

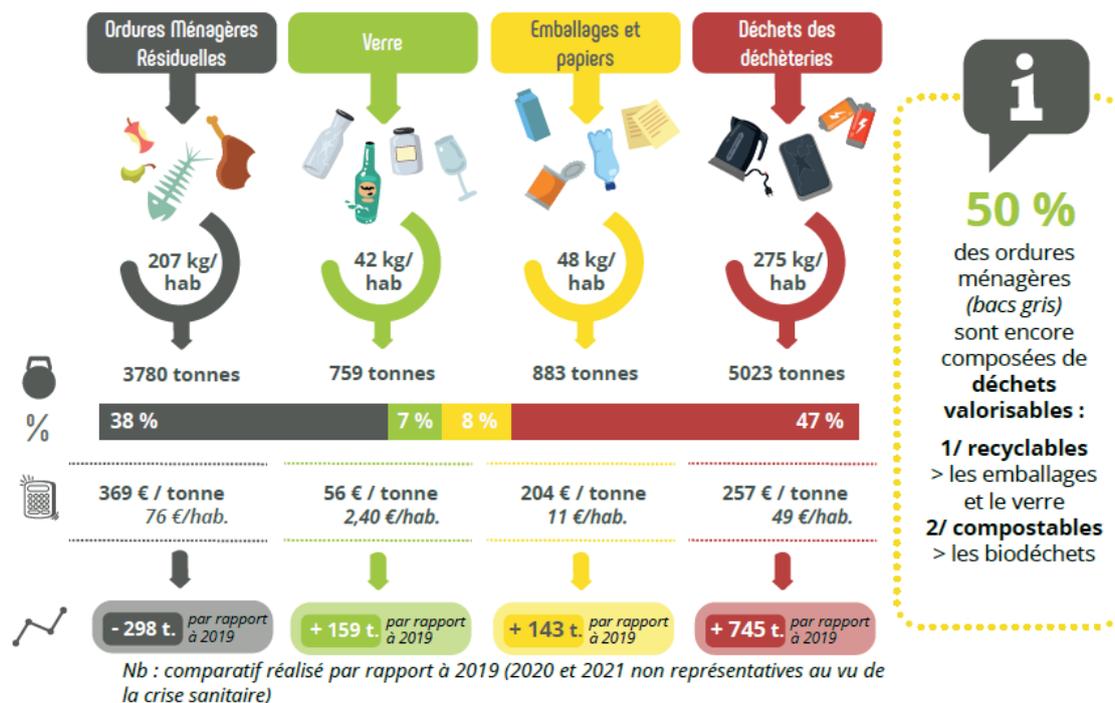
Pour plus d'informations :

Site internet : jeux2024dsa.fr - Facebook : **Jeux 2024-Dômes-Sancy-Artense**

Dans chaque commune, un ou des ambassadeurs sont présents pour vous renseigner et vous accompagner. N'hésitez pas à les contacter.

Votre poubelle vide son sac, encore trop de déchets !

En 2022, chaque habitant du SYDEM Dômes et Combrailles a produit 578 kg de déchets.



En compostant et triant ses déchets, le bac gris (ordures ménagères) pourrait être réduit de 2/3. Alors, comment mieux trier nos déchets ?

Petit rappel : comment bien trier ?



Les bouteilles, les pots et les bocaux en verre vont dans les colonnes à verre pour être recyclés. Par contre, la vaisselle cassée (verre, plat en pyrex) ou le miroir cassé se jettent dans la poubelle grise.

Tous les emballages en métal, en plastique et en carton peuvent être triés dans les colonnes et les bacs à couvercle jaune. Les capsules alu de café, les blisters de médicaments, les aérosols, les pots de yaourts et bien d'autres encore ont leur place dans la poubelle jaune !

Enfin, composter ses biodéchets, c'est réduire d'environ 25 % le volume de nos bacs gris. Valoriser ses biodéchets

en compost est utile au jardin mais aussi pour les plantes d'intérieures.

Alors, il est encore temps de bénéficier d'un composteur individuel fourni à titre gracieux en contrepartie d'un temps d'échange d'une heure sur le compostage.

Pour plus d'informations, venez-nous retrouver sur www.sydem-domescombrailles.fr ou suivez-nous sur facebook !



Le Service Public de vos déchets

UNE ANNÉE À L'OFFICE DE TOURISME AUVERGNE VOLCANSANCY

Nouveaux locaux à La Tour d'Auvergne

Cet été, l'Office de tourisme a intégré de nouveaux locaux, Place Joseph Malègue, à La Tour d'Auvergne. Du mobilier moderne, une boutique étoffée, un cadre chaleureux pour recevoir nos visiteurs et des bureaux administratifs confortables pour réunir l'équipe de La Tour d'Auvergne, sur le même site.



A compter des vacances de Noël 2023, l'Office de tourisme intégrera également le nouveau bâtiment du domaine nordique de La Stèle/La Tour d'Auvergne et assurera une permanence dès que le domaine nordique sera ouvert.

Relais d'Information Touristique

C'est sur les communes de Gelles, Larodde et Saint Sauves que l'Office de tourisme a installé ses nouveaux **Relais d'Information Touristique**. En collaboration avec l'Office de tourisme, le prestataire volontaire se voit attribuer du mobilier charté, approvisionné régulièrement (principales éditions de l'Office de tourisme).

Le but : mailler le territoire d'information touristique en évitant des charges de personnel trop importantes pour la structure. Une initiative qui sera reconduite voire déployée sur de nouveaux sites en 2024.



Lancement de saison réussi



Le 25 mai 2023, plus d'une centaine de prestataires et d'élus du territoire se sont donnés rendez-vous pour partager ensemble le lancement de saison 2023 de l'Office de tourisme, avec, au programme : présentation de la saison estivale 2023, bourse aux documents, interventions du Département du Puy-de-Dôme (Tour de France) et du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne (les bonnes pratiques sur les sites naturels).

Dans une ambiance musicale autour d'un apéritif, un beau moment de partages et d'échanges !

Des journalistes en visite sur le territoire

L'Office de tourisme renseigne et accueille chaque année, de nombreux médias : journalistes, bloggers, émissions de télévision, presse locale, radios. Parmi eux cette année, France 2, BFM TV, le Figaro Magazine, la Tribune de Lyon, etc. . .

Mais aussi un célèbre show télévisé néerlandais «De Avondetappe – NOS Sports» :

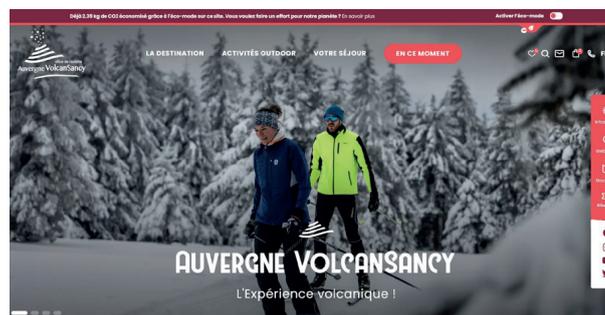
- A l'occasion du passage du Tour de France
- Le 10 juillet 2023 (en direct)
- 1.300.000 téléspectateurs/jour
- Emission réalisée dans les jardins du Château de Cordès, à Orcival



Lancement du nouveau site internet www.auvergnevolcansancy.com

Un nouveau design plus attractif, un site consultable sur tout type de supports (tablettes, ordinateurs et smartphones) et de nouvelles fonctionnalités telles que :

- Billetterie en ligne
- Réservation d'hébergements en ligne
- Le choix d'une navigation en « Eco mode », plus vertueuse
- Une offre d'activités de pleine nature étoffée : 61 randonnées pédestres, 9 offres d'itinéraires, 30 parcours de VTT et cyclotourisme, 15 sites de pêche, des activités nordiques, etc. . .
- Une mise en valeur de nos sites phares, de nos villages et de notre petit patrimoine
- Un espace Pro à destination des professionnels de la destination Auvergne VolcanSancy



Saison estivale 2023 (juillet/août) - Quelques chiffres

L'été chez nos partenaires :

Etude réalisée par l'Office de tourisme - Questionnaire envoyé à 248 partenaires (secteur et hors-secteur), du 1er au 17 septembre 2023, 73 réponses soit 29,4 % des partenaires sollicités.

Note sur leur ressenti général : **3,97/5** (Rappels 2022 : 3,94)

Ressenti général : 76 % des partenaires ont évalué leur saison 2023 à 4 ou 5 (-2 points)

- **Satisfaction des clients** sur la Destination Auvergne VolcanSancy : **4,55/5** (rappel 2022 : 4.26/5), 99 % des partenaires estiment la satisfaction de leurs clients entre 4 et 5 (+ 10 points)
- **51 % de nos partenaires hébergeurs estiment leur fréquentation stable** de leurs structures, 27 % en hausse et 16% en baisse.
- **30% de nos partenaires indiquent avoir observé une hausse de leur chiffre d'affaire** durant l'été 2023, 44% une stabilité et 21%, une baisse.



L'été à l'Office de tourisme :

- **15 463 visiteurs** accueillis sur les 4 points d'accueil (Orcival, La Tour d'Auvergne, Tauves, et le Centre Montagnard Cap Guéry), en juillet/août.
- **1670 personnes** ont participé aux animations de l'Office de tourisme en 2023 dont 400 prestations réservées en ligne grâce au nouveau système de billetterie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour vous aider à préparer vos randonnées (à pied et à VTT) et à vous guider sur place, téléchargez l'application Mhikes (disponible gratuitement sur l'App Store et Google Play) et retrouvez toute l'offre de randonnée en Auvergne VolcanSancy !



Office de tourisme Auvergne VolcanSancy

Place Joseph Malègue - 63680 LA TOUR D'Auvergne

infotourisme@auvergnevolcansancy.com

www.auvergnevolcansancy.com

04 73 65 89 77

Bureaux d'accueil : Centre Montagnard Cap Guéry, Domaine Nordique de La Stèle, La Tour d'Auvergne, Orcival et Tauves.



SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE



CLIC Senior Montagne
107 route du Puy-de-Dôme
63820 LAQUEUILLE
Tél. : 04.73.65.20.89

LE CLIC SÉNIOR MONTAGNE VOUS ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN

Le CLIC Senior Montagne est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information destiné aux **personnes de plus de 60 ans**, leurs familles et/ou aidants mais aussi un dispositif de coordination entre les professionnels afin de favoriser le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles.

Il assure une mission de service public. Les services proposés sont entièrement gratuits : évaluation globale des besoins à domicile, aide à la mise en place du soutien à domicile, accompagnement des demandes d'entrée en établissement, actions de prévention santé...

Le CLIC Senior Montagne est également un relais autonomie. Désormais, il accueille, informe, oriente les **personnes en situation de handicap et leurs familles**. Il peut aider aux démarches administratives auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Des permanences sont organisées régulièrement, n'hésitez pas à contacter le CLIC pour plus d'informations.

Le CLIC intervient également dans la mise en œuvre d'actions sur l'ensemble de son territoire afin de prévenir la perte d'autonomie (actions collectives de prévention santé, conférences, activités de lien social...).

Pour retrouver les actions qui se déroulent près de chez vous, connectez-vous à l'adresse suivante :

<https://padlet.com/preventionlaqueuille/clic>

Ou flashez le QR Code



Zoom sur l'atelier découverte d'activités physiques

Début Octobre les séniors de la commune de Singles et de La Tour D'Auvergne ont pu profiter de l'intervention de deux animateurs sportifs. Ce fut l'occasion de découvrir des exercices physiques faciles à reproduire chez soi permettant de maintenir de la mobilité au niveau des articulations et de prévenir les chutes en travaillant sur l'équilibre. Les animateurs ont ensuite proposé aux participants une session de jonglage avec plusieurs objets, pour finir par une initiation à la Capoeira. Cette discipline brésilienne allie technique de combat et pas de danse permet d'allier rythme et mouvement.



LES ACTIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.).

Le Noël des enfants

Le samedi 16 décembre 2023, le CCAS de la commune de Saint Bonnet près Orcival a invité tous les enfants de la maternelle au CM2 à assister au spectacle de Noël, « Au pays de Noël » de la compagnie Lézarts Vivants.

Ce spectacle musical est dédié à la magie et la féerie de Noël. Interactif et festif, ce spectacle de cinéma-théâtre mêle effets audiovisuels, chansons et théâtre.

Il a permis aux petits comme aux grands enfants de pénétrer au coeur du Pays de Noël !

En accompagnant les lectures d'un support en tissu, de marionnettes, et d'accessoires.

A l'issue du spectacle, un goûter a été servi et le père Noël a pu distribuer quelques cadeaux aux enfants venus nombreux pour l'occasion !



Le repas des aînés

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale invite les aînés de la commune à un moment festif.

C'est l'occasion pour tous de se retrouver à l'Auberge de la Vallée autour d'un repas préparé par Cédric Charbillat.

Ces retrouvailles auront lieu cette année le 28 Janvier 2024 pour le plus grand plaisir de tous les participants.

TÉLÉ-ASSISTANCE



Vous avez plus de 65 ans ? Sachez que vous êtes éligible à ce service disponible 24h/24 et 7j/7 pour assurer votre sécurité et la tranquillité d'esprit de vos familles. Un boîtier installé rapidement chez vous, un bouton à porter autour du cou et vous pourrez entrer en contact avec

un sapeur-pompier ou un médecin du Codis-Samu (Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours – Service d'aide médicale d'urgence) dès que le besoin se fait sentir.

Le dossier d'abonnement peut être retiré en mairie. La validation de la demande est d'abord effectuée par le Maire (Président du CCAS) avant d'être instruite par le Conseil départemental..

LE SAVIEZ-VOUS ? MOBIPLUS



Mobius est un dispositif proposé par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme pour faciliter les déplacements des personnes de plus de 75 ans, des bénéficiaires du RSA et des personnes de moins de 26 ans accompagnées par une mission locale..



Quel est le préavis pour quitter mon logement locatif ?

Réparations locatives, qui doit payer ?



Peut-on augmenter un loyer en cas de rénovation ?

Mon logement est-il décent ?



J'achète un logement, y a-t-il des frais annexes ?

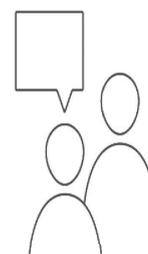


J'emménage en copropriété, y a-t-il des charges ?

J'agrandis ma maison, quelles sont les normes ?



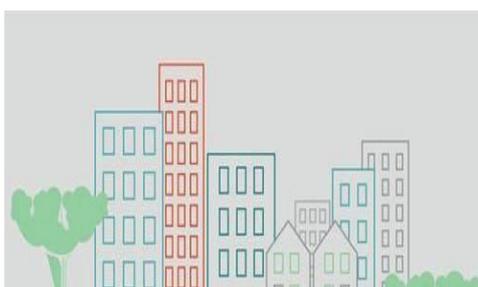
***Pour toutes les questions juridiques, financières
ou techniques sur le logement et l'habitat,
le bon réflexe c'est l'ADIL !***



Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits

04 73 42 30 75

www.adil63.org



ADIL du Puy-de-Dôme

Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC REPRÉSENTE :

Source : TE63 & ADEME



- 21% des dépenses énergétiques des communes
- 32% de la consommation d'électricité des communes
- 4 100 heures d'éclairage par an *pour un fonctionnement continu*

- 1 point lumineux représente **25€/an** en entretien
- Coût en énergie d'un point lumineux*

89€/an 51€/an 39€/an
Fonctionnement continu 6h de coupure par nuit 8h de coupure par nuit

*sur la base du tarif réglementé de vente au 01/08/2023

POURQUOI ÉTEINDRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN MILIEU DE NUIT ?

RÉALISER DES
ÉCONOMIES
BUDGÉTAIRES

30% d'économies sur la
facture d'électricité
**pour une coupure de 5h par nuit*

LIMITER LA
CONSOMMATION
D'ÉNERGIE

Jusqu'à **70%** d'économies sur
la consommation
**en rénovant le parc d'éclairage public et
en appliquant une extinction nocturne*

PROTÉGER LA
BIODIVERSITÉ

L'éclairage nocturne a un effet
néfaste sur la faune et la flore et
participe à la perturbation du cycle
de reproduction de certaines
espèces nocturnes.

PRÉSERVER LE CIEL
NOCTURNE

Les halos lumineux qui entourent
les communes trop éclairées
limitent l'observation du ciel.

GARANTIR UNE
MEILLEURE QUALITÉ
DE NUIT

L'être humain est un animal diurne,
qui a un rythme biologique bien
défini : actif le jour et se reposant la
nuit. Il faut donc prévenir les
lumières intrusives la nuit.

QUESTIONS/RÉPONSES

Pourquoi éclaire-t-on
l'espace public ?

- Pour des raisons de sécurité, pour voir et être vu dans les espaces définis par le conseil municipal de la commune.
- Cependant, l'éclairage public doit être raisonné et adapté aux besoins des usagers et ne doit pas empiéter sur l'espace privé.

L'extinction de l'éclairage
public augmente-t-il
l'insécurité ?

La coupure de l'éclairage public en milieu de nuit augmente le sentiment d'insécurité mais pas l'insécurité en elle-même. Selon l'ONDRP, la majorité des cambriolages et agressions ont lieu en plein jour et non en cœur de nuit.

EN INSTALLANT DES DISPOSITIFS RÉFLÉCHISSANTS OU EN ÉCLAIRANT UNIQUEMENT LES ZONES LES PLUS DANGEREUSES ET LES OBSTACLES, LES USAGERS SE SENTENT PLUS EN SÉCURITÉ TOUT EN UTILISANT UN ÉCLAIRAGE ADAPTÉ ET RAISONNÉ.

TERRITOIRE D'ÉNERGIE PUY-DE-DÔME ACCOMPAGNE CHAQUE COMMUNE QUI LUI A TRANSFÉRÉ LA
COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC, DANS SA DÉMARCHÉ D'EXTINCTION NOCTURNE.

VIOLENCES INTRA-FAMILIALES, PROTECTION DES ENFANTS EN DANGER

- 119** Numéro dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger
3018 Numéro dédié aux victimes de cyberviolences
3020 Numéro dédié aux victimes de harcèlement scolaire
116 006 Pour être orienté.e vers une association d'aide aux victimes
victimes@116006.fr



En 2022, 118 femmes tuées par un conjoint ou ex-conjoint, soit une femme tous les 3 jours.
La violence conjugale n'est pas seulement physique et/ou sexuelle, elle peut être verbale, psychologique, administrative et/ou économique

QUI CONTACTER ?

- 3919** Appels 24h/24h, 7 jours/7. Appel anonyme et gratuit.
AVEC FRANCE VICTIMES 63 04.73.90.12.24 avec63@orange.fr
C.I.D.F.F. Accueil, écoute, accompagnement, informations juridiques
04.73.25.63.95
- Maison des Solidarités Rochefort** 04.73.65.89.50
Urgences pédiatriques (mineurs) 04.73.75.00.50 - Accueil 24h/24
C.H.U. Estaing 04.73.75.01.53
Service victimologie enfants et femmes enceintes
- CHU Montpied** 04.73.75.49.00 unité victimologie adultes, mineures 16-18 ans

VOUS ÊTES EN DANGER
appelez le

17 POLICE / GENDARMERIE	112 DEPUIS UN PORTABLE
-----------------------------------	----------------------------------

ou composez le

114
POUR LES PERSONNES SOURDES
MALENTENDANTES ET MUETTES

Vous avez besoin de soins

18 SAPEURS-POMPIERS	15 URGENCES MÉDICALES
-------------------------------	---------------------------------

Pour consulter et constater
À L'HÔPITAL / CHEZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT

3 9 19
ARRÊTONS
LES VIOLENCES

Appel gratuit et anonyme
7J/7 24H/24

BIBLIOTHÈQUE ASSOCIATIVE MILLE ET UNE PAGES

Plusieurs nouveautés en 2023 à la bibliothèque Mille et une pages :

- Réouverture en mars après quelques semaines de travaux qui ont permis une amélioration des locaux,
- Grâce à l'intégration au réseau de lecture Dôme Sancy Artense, c'est l'ensemble des ressources du réseau qui est désormais accessible et réservable en ligne, ainsi que de nombreuses ressources numériques (livres numériques, films à la demande, presse en ligne)



La bibliothèque Mille et une pages, c'est :

- Un fond permanent de plus de mille ouvrages (romans, albums jeunesse, documentaires, BD)
- Des nouveautés grâce à l'acquisition régulière par notre association de livres récents et la mise à disposition d'ouvrages par la médiathèque départementale,
- Une équipe de bénévoles à l'écoute de vos envies de lecture !



A propos des vertus de la lecture :

La lecture permet de se divertir et de se faire plaisir,
 La lecture diminue le stress, l'anxiété et améliore la qualité du sommeil,
 La lecture permet de développer la mémoire,
 La lecture améliore la concentration, l'expression écrite et orale.

« Chacune de nos lectures laisse une graine qui germe »

Jules Renard



Infos pratiques :

Où nous trouver : 2, rue du presbytère (sous la salle des fêtes, à côté de l'agence postale)



Horaires : les mercredis de 16h à 18h et les samedis de 10h à 12h (période scolaire)



NOUVEAU EN 2024 : ouvert les samedis de 10h à 12h pendant les vacances scolaires

Tarif : inscription gratuite, formulaire d'inscription pour la création de votre compte lecteur,
 Prêts : 6 livres pour une durée d'un mois et 2 DVD pour une durée de 2 semaines.

Une boîte à dons est à disposition si vous souhaitez soutenir notre bibliothèque associative Mille et Une Pages, notamment l'achat de nouveaux ouvrages et leur couverture.

Suivez l'actualité de la bibliothèque sur la page Facebook :  _Bibliothèque Mille et une pages

Réseau de lecture Dôme Sancy Artense : <https://mediatheques.domes-sancyartense.fr/>



Pour toutes questions, RDV à la bibliothèque où les bénévoles se feront un plaisir de vous renseigner :

Vanessa Bonnard, Marie-Jo Chapuis, Linda Duprez, Martine Martin, Sylvie Mouly, Isabelle Moyen,
 Marion Sabart et Brigitte Sérafin

L'AMICALE DES ANCIENS D'A.F.N.

L'Amicale est une association qui regroupe les anciens combattants de la guerre d'Algérie.

Nous sommes toujours présents lors des commémorations, même si malheureusement nous comptons parmi nos anciens des disparus et des malades.

- ◆ M. Joseph Lassalas décédé en Janvier 2023
- ◆ M. Pierre Ceyssat décédé en Avril 2023

Commémorations :

- ◆ le 19 mars : Anciens d'Algérie fin de la guerre
- ◆ le 8 mai : Armistice de la Guerre 39-45
- ◆ 11 novembre : Armistice de la Guerre 14-18, cérémonie et dépôt de gerbe à Orcival et à Saint-Bonnet-près-Orcival.

A Orcival M. Patrick Giraud a été nommé porte-drapeau par M. Michaud, maire d'Orcival.

A Saint-Bonnet, M. Jean-Claude Chabory est porte-drapeau.

Nous les remercions vivement car malheureusement nos anciens ne peuvent plus le faire.

Nous en profitons pour remercier les pompiers, gendarmes et personnes qui assistent aux commémorations.

La Présidente,
D. Auriol.



LES CONSCRITS

Bonjour et belle année à tous.

Tout d'abord nous voulions vous remercier pour cette belle fête, que nous avons eu grand plaisir à organiser.

Ce week end était très agréable et convivial malgré un temps capricieux

Nous remercions également toutes les personnes qui nous ont aidé dans l'organisation et dans la mise en place de la fête.

Nous nous retrouverons comme chaque année pour la traditionnelle fête patronale, durant un week-end qui se promet d'être festif. Cette année, et dans le but d'éviter que la fête tombe durant le week-end du 14 juillet, nous proposerons probablement de la repousser au week-end suivant, à savoir les 19, 20 et 21 juillet.

De nouveaux conscrits sont arrivés et nous leur souhaitons évidemment la bienvenue. Cette année, Noah Latrasse, Perrine Lenain et Axel Ganne seront parmi nous.

Nous saluons Coralie Monarcha qui a quitté les conscrits cette année, et dont l'implication a été sans faille.

La nouvelle équipe est donc constituée de 15 conscrits qui sauront vous préparer une fête à la hauteur de vos attentes.

Le président,
Robin BARBET



1983 - 2024

**RESTAURER, PRÉSERVER
ET FAIRE VIVRE NOTRE
PATRIMOINE LOCAL**

Chers tous,

Après avoir animé fièrement le quartier de la rivière et fait vivre le four durant plusieurs années, arrive le moment de sa restauration. Avant cela nous allons retracer les moments passés tous ensemble l'année dernière...

C'est durant la belle journée du 24 Juin qu'en partenariat avec l'association Boxing Black Cats, nous vous proposons une soirée apéro-concerts en plein air suivie par le traditionnel feu de la St Jean, allumé à la torche par notre très cher invité et voisin, l'indémoudable Père Pichard.

Pas le temps de balayer les braises du feu encore chaudes que la fête du village s'installe. Nous prenons place en début de soirée, à l'écoute de Mireille chantant l'Auvergne, un petit verre à la main. Après le repas, tout le monde se met dans l'ambiance avec Mounir. À 23H, les cloches retentissent, l'heure de plonger le quartier dans le noir pour mieux le voir s'illuminer. Le feu d'artifice est lancé marquant à la fois la Fête nationale et les 40 ans d'existence de notre association. Le Dimanche suivant, nous enfilions nos plus beaux habits de cérémonie...

Derrière nos événements festifs qui financent une bonne partie de nos travaux, se cache un réel engagement. Cette année, celui ci est orienté vers la restauration du bâtiment. C'est ainsi qu'en septembre, nous avons entamé le démontage du toit du four qui sera remonté par nos soins, brique après brique en début d'année 2024.

Le 7 Octobre, nous participons à la première édition de « Volcanimo fait son Bric à Brac » en soutien à l'action de l'association de défense animale Volcanimo, à la salle des fêtes qui sera un vif succès.

Nous tenons, à remercier tous les proches bénévoles des Amis du Four, les associations partenaires, la municipalité ainsi que chacun d'entre vous qui par votre présence et votre générosité cautionnez cette aventure de mémoire de la pierre et du savoir-faire de nos anciens.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

22 Juin 2024

FETE DE LA SAINT JEAN

19 Juillet 2024

FETE DU VILLAGE
Echauffement au four

Toutes nos amitiés

*Le Président
Loïc Grollet*



14/07/2023—Soirée au Four



16/07/2023—Le défilé des Miss



09 Septembre 2023—Démontage du Four



LesAmisduFourdeStBonnet



lesamisdufoursb@gmail.com

ASSOCIATION DU PAYS DES SOURCES

L' Association du Pays des Sources vous souhaite une bonne année 2024.

Après une période de travaux de restauration, des bénévoles veillent à entretenir et embellir le petit patrimoine du village de Juegheat situé à proximité d'un important chemin de randonnée.

Des fleurs vivaces et adaptées au milieu humide ont été plantées vers la fontaine ainsi que des fleurs et arbustes

donnés par la Commune. Durant l'été, dans une volonté de préservation de l'environnement, des moutons ont participé à l'entretien de la grande parcelle du four.

Nous vous invitons à venir découvrir notre village à travers son patrimoine. .

Laurent Beaudonnat



LA CHASSE

Ce bulletin est pour moi l'occasion de présenter tous mes vœux aux habitants de St-Bonnet. Traquer le gibier présent sur notre commune est notre activité principale mais c'est sans compter sur la visite des sangliers qui font de nous des jardiniers occasionnels pour remettre en état les près de nos agriculteurs. Je tiens à remercier ces derniers pour leur patience.

Je souhaite également remercier la région et le département pour leurs aides financières qui nous

permettent d'avoir un lieu bien agréable pour se retrouver. Un merci tout particulier à Madame le Maire et son conseil municipal pour leur soutien aussi bien financier qu'humain.

Soyons fiers de notre passion.

Jean-Christophe Andanson



Association du four d'Olmont

Happy New Year 2024



Le Président, les membres du bureau et l'ensemble des membres actifs de l'Association du Four d'Olmont tiennent à vous présenter leurs meilleurs vœux pour 2024 et vous attendent nombreux au détour d'une petite ballade dans notre contrée d'Olmont.

OBJECTIFS IMPORTANTS DE L'ASSOCIATION

- Se retrouver au minimum une fois par an pour rallumer "la flamme" de notre four autour d'un succulent repas.
- Poursuivre la rénovation et la mise en valeur de ce lieu.
- Donner envie aux générations futures de continuer de protéger et d'entretenir notre petit patrimoine.

ASSOCIATION LE LIEN

OUI ça bouge ! Toujours des idées et de nombreuses actions !

L'association le Lien a pour but d'accueillir, organiser, soutenir TOUTE INITIATIVE CITOYENNE qui promeut et améliore le vivre ensemble, la solidarité et contribue à diminuer notre impact sur le milieu naturel, et donc embellir notre vie locale !



Au jardin partagé, la construction de la cabane est terminée et une parcelle collective est née. Un petit groupe de jardiniers y a semé et récolté des haricots à rames (des Soissons et des Tarbais) destinés au repas collectif de l'hiver : un agneau de 7 heures et ses haricots cuisinés.

Nb : Après les dégustations maisons de 2022, un jus de pomme et une choucroute !

A fond les papilles !



Depuis 3 ans déjà, un **marché** de producteurs organisé en collaboration avec la mairie propose des produits locaux de grande qualité à une fidèle clientèle qui aime aussi, se retrouver rue du Sabotier pour échanger sur des sujets des plus variés. De concert avec les heures d'ouvertures du magasin SANPEZE tout au long de l'année, deux marchés sont plus dimensionnant, lors de St Bonnet créative et celui festif de Noël. A très bientôt rue du sabotier !



AUTOLIEN : Rue du sabotier, un dimanche :

Maud rencontre Max et lui dit « sacrés bouchons à CLERMONT en ce moment ! Ouais, quel trafic ! Mais moi, j'ai covoituré avec 4 personnes ce mois-ci ! J'ai économisé 63€, c'est toujours cela ! »

Intéressé ? Rejoins-nous sur MOVICI ...

C'est très simple !

Pour les bus, voir la communauté de communes. Pour le covoiturage, « va voir AUTOLIEN ! En partageant un



véhicule ou empruntant un bus, tu diminues ton empreinte carbone, tu dépenses moins et tu peux même rencontrer des gens sympas » lui répondit Max !

St Bonnet créative : Ce dimanche 10 septembre 2023, une belle journée de fin d'été où de nombreux visiteurs, locaux ou voisins, ont su très agréablement profiter des nombreuses animations et expositions d'artistes, proposées ici et là, du centre du bourg au camping. Vivement l'année prochaine pour une nouvelle édition !



Le carrefour du Lien : Samedi 18 novembre, une matinée pour sélectionner et mettre en action les idées émises lors de la dernière assemblée générale.

4 chantiers ont pris forme et seront à suivre avec intérêt :

- la création d'une « Objéthèque »,

IPPN : Vous avez photographié un insecte ou autre animal «mystère» sur la commune (chez vous, en balade...) et vous vous posez des questions ? Envoyez votre photo à Stéphan Olez' (référent



faune pour le Lien et coordinateur de l'inventaire nature participatif*) : stephan.olez@orange.fr

*une action portée par le Lien

La Conférence climat :

95 ! vendredi 10 novembre à la salle des fêtes nous étions 95 personnes à écouter

les propos d'Alexandre LETORT sur les aléas de notre climat. Passionné, prévisionniste et fondateur de Météovergne, il a su répondre aux interrogations du grand public, apporter des éclairages scientifiques et les perspectives d'avenir.

D'autres rendez-vous à venir (atelier fresque du climat, conférences, ...). Gardez le Lien !

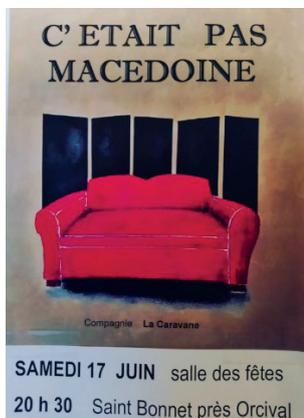


- la mise en place d'un programme annuel de sorties « nature » en s'appuyant sur les compétences des habitants,
- les enjeux environnementaux, de la sensibilisation à l'action : que pouvons-nous faire ?
- le nettoyage des berges de la Sioule et la découverte du chemin reliant le bourg au point propre.

La commission : Rejoignez nous en vous inscrivant.

Contact : assolelien63@gmail.com

LA CARAVANE



Très belle année pour l'Association La Caravane qui a pu jouer la première de sa création théâtrale « C'était pas Macédoine », d'après une bande dessinée de l'auteur Fabcaro. Après 4 ans de travail créatif et de répétitions les mardis, 2 dates de représentation à St Bonnet dans la nouvelle salle des fêtes comble. La Caravane

s'est aussi exportée cette année à Sauxillanges et Nébouzat avec succès.

Les 5 membres du collectif ont contribué à l'édition 2023 de St Bonnet Créative en proposant une buvette « guinguette » et en assurant une restauration. Ils ont terminé cette année 2023 en proposant un plat de « Chili con carne » lors du Marché Festif de Noël.

La Caravane jouera encore son spectacle durant l'année 2024 (dates à préciser) en espérant vous y retrouvez !



SANPÈZE

Une nouvelle belle année pour Sanpèze le magasin gratuit de notre commune qui a désormais quatre ans d'âge.



En 2023, 3000 visiteurs ont passé la porte du magasin gratuit. Nos habitués viennent de la commune, de tout le canton et bien au-delà car de nombreux touristes découvrent également le magasin avec beaucoup de surprise et d'enthousiasme. Nous avons aussi fait des ouvertures privées et VIP pour les élèves de grande section de maternelle ainsi que pour la classe de Bac SAPAT de la maison familiale de Vernines que nous avons accompagnées dans la création d'un placard à dons (Give Box) à la MFR

Côté dons, plus de 7000 objets ont été déposés pour moitié composé de vêtements. Nombre de sanpèzeurs ont désormais adopté l'idée d'opter pour la seconde main se constituant tout ou partie d'une garde-robe économique, écologique mais pas sans chic grâce à la qualité des pièces déposées.

Sanpèze a aussi son côté brocante : 3500 objets du quotidien y ont trouvé un seconde souffle tels que 1800 livres, films et jouets et 1700 articles pour la maison, la déco et le bricolage. Comme pour les vêtements, de nouvelles habitudes s'ancrent peu à peu. Lorsqu'un Sanpèzeur a besoin d'un objet, il pense à venir le chercher d'abord au magasin gratuit. Bien sûr cela ne marche pas à tous les coups, mais nous relayons la demande et il est fréquent qu'elle aboutisse pour le plaisir de chacun.

Pour finir, faisons un focus sur notre page « Sanpèze : magasin gratuit » sur Facebook. Elle est publique et accessible à tous même non inscrit. Nous y relayons les principales infos du magasin et de nos compagnons de route. C'est là que vous pouvez nous contacter via messenger et là enfin que vous trouverez notre service de petites annonces pour le mobilier et les pièces trop encombrantes pour notre petite boutique.

Merci à tous et à très bientôt. Sanpèzement votre !

SAINT-BONNET CRÉATIVE



Un Festival « Chaud » en 2023 !!

Sous une chaleur inhabituelle de début septembre, notre 5^{ème} édition de Saint-Bonnet Créative était à nouveau une source d'inspiration pour les « créatifs » !

Environ 40 artistes amateurs et professionnels se sont manifestés pour présenter leurs œuvres, partager leurs techniques et passions, et encourager les autres avec les démonstrations et les initiations. Grâce à l'énergie des artistes et le support des bénévoles, conseillers, et commerçants du village, approximativement 400 visiteurs ont passé un moment agréable et festif chez nous.



Highlights de l'Édition 2023...

Des artistes en herbe – jeunes et moins jeunes - ont répondu présents, en apportant leurs œuvres pour une exposition improvisée à l'accueil et dans la zone Street Art.

Plusieurs artistes ont habillé le village avec des nouvelles créations, y compris une grande première – une écharpe collectif longue de 87m !



L'Association la Caravane (et amis) a assuré une animation théâtrale autour d'une restauration près de l'église et Le Camping de Haute Sioule a accueilli des « gâteau créatif » en plus d'une restauration et soutien fidèle à l'évènement.

Pour finir la journée en convivialité, les musiciens amateurs nous ont régalié lors du « Radio Crochet » avec l'animation omniprésente de la Grande Oreille.



Des belles découvertes et inspiration pour nous tous !!

Des activités régulières pendant l'année 2024 !!

Dans le but de promouvoir des activités créatives et d'encourager des artistes de notre communauté, nous continuons d'organiser les activités régulières pendant l'année.

Déjà en cours ou prévu... des ateliers d'aquarelle (animés par Brenda Masselin les samedis), des initiations en grande section à l'école de Saint-Bonnet-près-Orcival et des séances UFO (Un-Finished Objects) pour s'encourager mutuellement. Merci de nous apporter vos propositions et idées pour enrichir ces offres !



Un festival confirmé pour 2024 !!

Nous sommes très contents de confirmer les dates de notre festival artistique le 7-8 septembre. En 2024, nous nous tâcherons de mettre en valeur les associations artistiques dans la région, d'inviter des nouveaux artistes, et d'apporter encore plus de nouveautés inspirantes.

Réservez les dates dès maintenant dans vos agendas et aidez-nous à faire de...

Saint-Bonnet Ze place to be... Creative !!



SAINT-BONNET PATRIMOINE

En 2024, l'équipe de Saint-Bonnet Patrimoine, soutenu par l'Association Le Lien, continuera sa collecte d'images, de témoignages, et de renseignements qui racontent l'histoire de notre commune. Notre but est la documentation et le sauvegarde de cette patrimoine vivante – et surtout son partage lors des évènements du village.

Grace à vos contributions et des efforts de plusieurs bénévoles, nous avons pu

- ◆ Partager des sobriquets des villages et lieux-dits - Polagnat, Farges, les Mouillards, et la Baraquette
- ◆ Enregistrer des témoignages et de l'histoire oral de nos villages.

SVP, continuez de nous apporter ces mémoires et de nous faire part de ces renseignements précieux (y compris des corrections éventuelles) !! Notre équipe réfléchit sur des activités à proposer en 2024.



SAINT-BONNET CRAFT

En 2023, Stephanie Nesbitt et Forrest Patterson ont continué à progresser vers leur rêve d'un centre artistique dans la commune. Les travaux sur l'aménagement de la grange (rue de Sabotier) avance avec une ouverture prévue (ou espérée) en 2024.



Saint-Bonnet Craft est une association à but non-lucratif qui vise à apporter plus d'animation artistiques dans la commune – des stages d'initiation, des animations pour les jeunes (et les moins jeunes), et des partages entre artistes.

En collaboration avec l'Association Le Lien, nous avons déjà commencé quelques stages de poterie-vannerie. Des activités avec l'école de Saint-Bonnet sont en cours (estampes) ou prévues l'année prochaine (céramique).

En attendant, n'hésitez pas nous envoyer vos idées, questions, encouragements, etc sur notre mail sainttbonnet.craf@gmail.com. Ou passer nous voir quand il y a de la lumière...



AU PAYS DES NOISETTES

Bonjour à tous,

L'association du pays des noisettes vous souhaite tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

L'année 2023 a été marquée par la mise en place au lavoir de Voissieux d'une arrivée d'eau en collaboration avec la commune, d'un aménagement ombragé sur les différents parcours de randonnées et du traditionnel repas du four qui a eu lieu cet été. Merci à tous ceux qui ont participé.

Pour cette nouvelle année, nous comptons continuer les travaux de mise en eau au niveau de la fontaine, prévoir le repas du four... les dates et autres manifestations seront à définir lors de notre AG qui se tiendra au premier trimestre. .

Marie COURET

Présidente de l'association du Pays des noisettes



LESSON DE VÉLO : SAISON 3

Le club **LESSON de VELO** continue son évolution avec toujours plus d'enfants et d'adolescents qui viennent apprendre à s'amuser avec un vélo.

Deux groupes: un le mercredi après-midi pour les primaires et un le samedi pour les plus grands du collège et même plus, et aussi pour ceux qui ne peuvent pas le mercredi.

Ici pas de contraintes, les enfants viennent s'ils en ont envie.

On se balade de ci de là et c'est l'occasion pour eux de découvrir de nouveaux endroits autour de leur lieu de vie, de jouer dans les bois.

L'indépendance et la liberté que permettent le vélo les aident à améliorer leur confiance en eux et leur image personnelle.

Si vous avez plus de 6 ans et que vous avez envie de venir vous rencontrer vous pouvez nous écrire à lessondevelo@pm.me ou nous appeler au 06 66 22 17 81.

L'équipe dirigeante



LE CLUB DU MUGUET DU BOIS JOLI

Le Club toujours actif se réunit tous les mardis à 14 heures à la salle de réunion pour jouer à la belote et passer un moment en toute amitié. Les personnes désirant se joindre à nous seront les bienvenues.

En cours d'année nous avons assisté aux repas des clubs et thés dansants.

En septembre nous avons rejoint le Club de Briffons pour un voyage à Chamonix, découverte du lac Léman,

séjour à Annecy, vacances très appréciées par tous, avec le regret de voir la mer de glace disparaître.

La Fédération des Aînés ruraux ainsi que Nébouzat offre des voyages pour les personnes intéressées.

On peut sortir de sa routine et partager de bons moments.

La Présidente,
D. Auriol

SDIS



Les 26 sapeurs-pompiers du centre d'Incendie et de Secours d'Olby-Nébouzat et les 20 sapeurs-pompiers de Ceyssat ont décidé de se réorganiser afin d'affronter, ensemble, les difficultés en matière de disponibilité en journée.

C'est un constat départemental, les centre d'incendie et de secours (CIS) armés par des sapeurs-pompiers volontaire ont de plus en plus de difficultés pour assurer du secours en journée. Ces difficultés s'expliquent, « Nous avons une baisse du recrutement dans les territoires et nous devons faire face à une augmentation des sollicitations avec un allongement de la durée des secours » explique le Capitaine Alexandre LASVERGNAS, chef de compagnie et ancien chef du CIS Olby-Nébouzat.

Les CIS Olby-Nébouzat et CIS Ceyssat se sont regroupés par spécialités, cela veut simplement dire qu'ils fonctionnent désormais avec 2 bâtiments distincts mais un seul et unique collectif regroupant 46 sapeurs-pompiers. Depuis le 1^{er} juillet, la caserne d'Olby accueille l'ambulance appelée véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) ainsi qu'un véhicule léger pour les déplacements en formation ou en opération. La caserne de Ceyssat quant à elle, abrite le fourgon pompe tonne qui sert à la lutte contre l'incendie (FPT) et une camionnette d'interventions diverses.

Ce regroupement par spécialité répond au seul objectif de continuer à assurer des secours de qualité et de proximité dans des délais adaptés au bénéfice de la population. Selon le capitaine LASVERGNAS « La réussite de ce regroupement tient à la volonté des sapeurs-pompiers d'aller de l'avant et au soutien indéfectible des municipalités locales (Nébouzat, Olby, Ceyssat, Saint-Bonnet près Orcival, Vernines) mais également de la communauté de communes ».

L'objectif de fiabiliser la réponse des secours de proximité en journée est rempli, « les Saint-Bonnetois et Saint-Bonnetoise ne doivent pas s'inquiéter pour le

secours, nous avons fait un véritable bond en avant et la réponse est désormais fiabilisé et la charge mieux répartie entre les 46 sapeurs-pompiers du nouveau centre ».

Depuis le 1^{er} décembre 2023, l'adjudant-chef Sébastien GOMEZ assure le commandement de ce nouveau centre et de ce large collectif de sapeurs-pompiers.

En 2023, les sapeurs-pompiers auront assurés 216 sorties de secours. La disponibilité retrouvée a permis d'assurer des engagements sur des secteurs parfois éloignés Orcines, Bromont-Lamothe ou encore Clermont-Ferrand dans le cadre de plusieurs renforts aux postes (intempérie, violence urbaines de juillet).

Aussi, le centre a organisé début octobre le cross départemental des sapeurs-pompiers. Cette épreuve de course à pied s'est déroulée dans le centre bourg de Ceyssat et a rassemblé près de 400 sapeurs-pompiers du département autour des valeurs de cohésion, de dépassement de soi.

La sainte-barbe du centre se déroulera le 27 janvier sur la commune de Ceyssat cette année.

Ailleurs sur le territoire, les secours s'organisent également pour répondre aux enjeux de demain. Le service départemental d'incendie et de secours, dans son programme d'investissement immobilier a prévu la construction d'un nouveau centre d'incendie et de secours pour le bassin de Rochefort-Montagne. La communauté de commune Dômes Sancy Artense a mis à disposition un terrain pour la construction de ce nouveau centre sur la commune de Saint-Pierre-Roche au lieu-dit PIQUAT. Ce nouveau centre permettra d'intégrer la compagnie de Rochefort-Montagne et d'offrir aux sapeurs-pompiers de Rochefort-Montagne une solution bâtimementaire adaptée à leur engagement et permettant de répondre à un horizon long-terme aux secours sur le territoire nord-est de la communauté de communes.

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

Nom	Adresse e-mail	Contact	Téléphone mobile	Domaine de compétence/intérêts
Lesson de Vélo	ptzclolo@pm.me	Laurent MEUNIER		Sport
Boxing Black Cats	boxingblackcats@gmail.com	Alexandra CHABANNE		Sport
Amicale des AFN		Danielle AURIOL	04 73 65 85 34	Divers
Mille et une pages	bibliothequemilleetunepages@gmail.com	Marion SABART	06 73 34 05 78	Bibliothèque
Sanpèze	francineponcet@orange.fr	Francine PONCET	04 73 65 82 85	Solidarité
Conscrits	conscritsdesaintbonnet@gmail.com	Robin BARBET	06 63 78 31 36	Animation
Le Lien	assolelien63@gmail.com	Marion SABART	06 73 34 05 78	Informations générales
	infos.marchestbonnet@mailo.com	Pascal GONDEAU		Marché
	saintbonnet.creative@gmail.com	Forrest PATTERSON	07 82 75 50 60	Culture
	saintbonnet.patrimoine@gmail.com			Culture
Saint Bonnet Craft	saintbonnet.craft@gmail.com	Forrest PATTERSON Stephanie NESBITT	07 82 75 50 60	Culture
Au Pays des sources	laurent.beaudonnat@laposte.net	Laurent BEAUDONNAT		Patrimoine
Vareilles Patrimoine	altair.zagan@gmail.com	Florent CONNOIS		Patrimoine
Au Pays des Noisettes	titi.mary@yahoo.fr	Marie COURET		Patrimoine
Les Amis du four de Saint-Bonnet	lesamisdufoursb@gmail.com	Loïc GROLLET	07 88 43 33 06	Patrimoine
Olympique de Massagettes Saint Bonnet	patrick.bonnet.6112@gmail.com	Patrick BONNET	06 79 16 63 27	Sport
La Caravane	caravanecook@gmail.com	Agnès PAIRE		Culture
J9 Compagnie	aurelie_marcadier@orange.fr	Aurélié MARCADIÉ	06 30 81 14 12	Animation
RPI & Compagnie	rpietcompagnie@gmail.com	Elsa LANGLAIS		Ecole
Psing Art	antoine.doucet63@gmail.com	Antoine DOUCET		Culture
Le Muguet du bois Joli		Danielle AURIOL	04 73 65 85 34	Activités Séniors
Le Four d'Olmont	a.c.coul@hotmail.fr	Alexandre COULEAUD		Patrimoine
Société de Chasse	andansonjc@orange.fr	Jean-Christophe ANDANSON	06 71 83 78 20	Chasse

ANNUAIRE DES COMMERCANTS, ARTISANS, PRESTATAIRES DE SERVICES

Noms	Activités	Coordonnées	Téléphone	Courriel
ARTISANS - COMMERCANTS - ENTREPRISES				
AGENCE CHRISTELLE LUCAS	Architecte d'intérieur	LUCAS Christelle 40 Rue du Château - Polagnat	06 77 73 30 28	agence.christellelucas@gmail.com
ATELIER LEWELLYNE	Couture - Retouches - Cours Confection - Surcyclage textile	BALLUET-BISIG Aline 26 Route du calvaire - Le Bourg	06 41 51 14 86	atelier.lewellyne@gmail.com
AUBERGE DE LA VALLÉE	Bar - Restaurant - Traiteur	CHABRILLAT Cédric 41 Route de la Vallée - Le Bourg	09 82 53 86 86	aubergedelavallee63210@gmail.com
BEECLOO TRUCK	Entretien-Réparation vélo	MACE Jean-Sébastien - Chemin de la font des blés	06 09 42 39 10	beeclootruck@gmail.com
BRUNEL Jean-Louis	Dépannage multi-services	16 Route de Puy de Sire - Villejacques	06 98 39 24 74	
DELIKATINKTATOO	Tatouage	CHARBUT Frédéric 21 Route de la Vallée - Le Bourg	06 20 94 22 65	
DETAILS S.A.R.L.	Arboriste élagueur diplômé	BACHMAN Dominique 60 Route du Servières - Voissieux	06 69 59 84 63	contact@detail-elagage.fr
Entreprise BOUYSSOU	Plombier, installations sanitaires et chauffage, dépannage	BOUYSSOU Nicolas 5 Rue Sous l'Eglise - Le Bourg	06.78.62.99.85	entreprise.bouyssou@hotmail.fr
G.M.A.	Menuiserie - Aluminium - PVC	GINHAC Frédéric 54 Route de Puy de Sire - Villejacques	06 08 80 26 87	gma.menuiserie@gmail.com
GAEC DE VOISSIEUX	Vente à la ferme - Fromages	Route du Servières - Voissieux	06 89 56 57 41	
L'ATELIER DE JULIE	Tapissier-Décorateur	GARDETTE Julie 2 Impasse de la Garde - Villejacques	06 58 31 31 31	ateliercreationdejulie@gmail.com
L'EPICERIE	Epicerie	SAULI Julien et Chrystell 1 Rue du Sabotier Le Bourg	04 73 65 52 14	lepiceriedestbonnet@outlook.fr
LA FERME DES NOISETTES	La Ferme des Noisettes - Vente de viande d'agneau - Miel	MATEIS Olivier 58 Route du Servières - Voissieux	06 79 65 25 58	
LE JARDIN DE MARIUS	Production maraichère - Oeufs - Miel	VERNY Jérôme 31 Route du Servières - Voissieux	06 66 70 44 06	ljdmlaposte.net
METALLERIE ANDAN	Métallerie	ANDAN Romain - Route du Moulin - Villejacques	07 70 25 11 13	metallerie.andan@gmail.com
MICROSYSTEME63	Vente, installation, dépannage informatique.	GROLLET Loïc 2 Route du champ Lafont - le Bourg	07 88 43 33 06	microsysteme63@gmail.com
MOREL Jean-Charles	Courtier en marchandises - Aliments chiens / chats / vaches / moutons / engrais / granulés bois	Voissieux	06 81 31 44 41	
MOUSQUET François-Xavier	Paysagiste concepteur	23 Rue des Genêtes - Villejacques	07 87 02 41 07	francoisxavermousquet@gmail.com
S.A.R.L. VOUTE Pascal	Assainissement, maçonnerie, peinture	VOUTE Pascal 11 Rue du Pouzeix - Vareilles	06 32 12 10 82	pascal.voute@gmail.com
SACCOON	Couturière	LANGLOIS Elodie 12 Rue de la Charreyre - Vareilles	06 83 71 20 30	sacoon63@gmail.com
TAXI ESPOSITO	Taxi	ESPOSITO Jean-Louis 78 Route de la Vallée - Le Bourg	06 11 13 03 79	taxijeanlouis@orange.fr
VALLEIX Agnès	Bar - Tabac - Loto - Point multi-services (Ouvert toute l'année)	59 Route de la Sioule	04 73 65 83 32 / 06 85 75 64 76	hautesioule@wanadoo.fr

ANNUAIRE DES COMMERCANTS, ARTISANS, PRESTATAIRES DE SERVICES

Noms	Activités	Coordonnées	Téléphone	Courriel
PROFESSIONNELS DE SANTE				
HERBERT Marie-Christine	Sophrologue - Energéticienne	6 Rue du Pré Clos - Voissieux	04 73 22 15 80 / 06 70 08 80 16	mariechrist77@laposte.net
LA VIE NATURO	Naturopathe - Réflexologue et praticienne en massages	LAFARGE Sandrine 38 Rue du Quaire - Villejacques	07 69 54 89 24	lavienaturo63@gmail.com
LENAIN Marie-Christine	Thérapeute de l'individu, du couple et de la famille	Le Bourg, Saint Bonnet	06 13 57 08 89	lenain.accompagnement. systemique@gmail.com
RICHIN Sylvie	Infirmière	15 Route du Moulin - Villejacques	06 82 83 74 69	
TOURISME				
ANDANSON Chloé	Meublé de tourisme	Gîte Entre Sioule et Dôme, 15 route du Puy de Sire, Villejacques	06 89 40 29 04	cloand63@gmail.com
BLOT Magali et Vincent	Meublé de tourisme	Gîte de la Rivière, 1b rue de la rivière, Saint Bonnet près Orcival	06 50 37 60 11	mag.et.vincent@posteo.net
CHAPUIS Marie-Jo	Chambre chez l'habitant	Chez Mijo		mijo63@hotmail.fr
DESROZES Clémence	Meublé de tourisme	Tiny House cocooning - Vareilles	06 74 15 32 59	
GAIDIER Michelle et Thierry	Gîtes	7 Rue du Pouzeix - Vareilles	04 73 65 87 91	thierry.gaidier@gmail.com
GARDETTE Anne Sophie	Gîtes	La Casa Lorca - 4 Impasse de la Garde Villejacques	06 46 73 36 41	asgardette@gmail.com
GAUTHIER Sébastien	Meublé de tourisme	43 Route de la Vallée - Le Bourg	06 77 38 72 85	gitedusabotier63@gmail.com
ESPOSITO Isabelle	Meublé de tourisme	Le Petit Nid - Route de la Sioule Le Bourg	06 15 46 34 94	membre11255@orange.fr
LALLEMENT Valérie	Chalet meublé de tourisme	32 Route du Servières - Voissieux	06 86 89 63 11	gribouilledeb@hotmail.fr
LALOIX Patrick	Meublé de tourisme	21 Rue de Fontvieille - Polagnat	06 67 43 59 69	
MOREL Marianne	Gîtes	Gîte Cocooning - Gîte Le Tranquille 1 Impasse des Puys - Villejacques	06 30 54 31 28	marianne.morel.gites@ orange.fr
RAMADE Julien	Gîtes	12 Impasse de la Chaze - Farges	04 73 65 84 30	julienramade@orange.fr
VALLEIX Agnès	Camping de la Haute Sioule / Location de chalets (Ouvert d'avril à octobre)	Le Bourg	04 73 65 83 32	www.camping-hautesioule.fr
DOUCET Jean-Louis	Camping de la Haute Sioule / Location de chalets (Ouvert d'avril à octobre)	Le Bourg	06 86 71 16 19	hautesioule@wanadoo.fr
ASSISTANTES MATERNELLES				
CAPELLE Karine	Assistante maternelle	9 Route du Moulin - Villejacques	04 73 21 41 42	
CHABORY Ghislaine	Assistante maternelle	78 Route du Sioulot - Farges	09 77 73 69 40	
FOURNIER Evelyne	Assistante maternelle	9 Route de la Vallée - Le Bourg	04 73 65 80 80	
GIRAUD Manon	Assistante maternelle	4 Route du Moulin	06 85 41 67 52	
GROLLET Nathalie	Assistante maternelle	2 Route du Champ Lafont - Le Bourg	06 29 39 12 35	

Voici une rétrospective en photo d'une grande partie des rencontres qui ont rythmé notre année 2023.
Merci à chacun.e du temps investi pour ce vivre ensemble à Saint Bonnet près Orcival !







15-16/07 : FÊTE PATRONALE = CONSCRITS,
DÉPÔT DE GERBE, ET RETRAITE AUX FLAMBEAUX



07/10 : CHANTIER FLEURISSEMENT VILLEJACQUES



COMMÉMORATION
DU 11 NOVEMBRE

28/10 : PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE



16/12 : SPECTACLE DE NOËL DU CCAS



28/10 : PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE



17/12 : MARCHÉ DE NOËL



10/11 : CONFÉRENCE SUR L'ÉVOLUTION DU CLIMAT,
AVEC ALEXANDRE LETORT DE MÉTÉOVERGNE



17/12 : MARCHÉ DE NOËL



